

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

CINQ SOUS LE NUMERO

Rédaction et Administration:

3, RUE NOTRE-DAME EST,
Montréal.

Téléphone: Main 2651.

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.50;
Montréal et pays étrangers, \$0.50 de plus
par année.

Tirage Certifié par l'A. B. C.

VOLUME 12 — No 52..

Bonne et Heureuse Survivance française

Année

Bonne et heureuse année à nos lecteurs des villes, comme à ceux des campagnes.

* * *

Afin de rendre plus efficaces nos souhaits, nous nous permettons de soumettre à nos amis quelques considérations hâtives qui les aideraient à atteindre au but que nous leur proposons: une bonne et heureuse année.

A ceux des villes, nous demanderons de se bien pénétrer de l'idée qu'ils ne tiennent pas en leurs mains seulement leur propre bonheur, que pour être heureux citoyens québécois, heureux citoyens canadiens, ils doivent consacrer leurs efforts, non seulement à la solution des problèmes sociaux urbains, mais aussi à la solution des problèmes sociaux de leurs compatriotes des campagnes. En effet, lorsque nos populations urbaines auront la conviction profonde, cette conviction qui détermine l'action, que l'avenir de notre province et de notre pays tient, pour une large part, au progrès de l'agriculture canadienne, ils n'hésiteront plus à coopérer au progrès de l'agriculture, pas plus que les populations rurales n'hésitent à coopérer au progrès des industries urbaines qui, dans un ordre secondaire, contribuent au progrès général.

Pour exprimer en deux mots ma pensée, je souhaite que les ouvriers, les commerçants, les industriels et les financiers des villes prêtent aux agriculteurs leur concours entier pour solutionner leurs problèmes.

Les populations des villes seront heureuses à la condition que les populations rurales puissent continuer à cultiver de la terre. Pour cela, il faut qu'elles y trouvent leur profit et, pour qu'elles y trouvent leur profit, il faut que les populations des villes consentent à leur accorder la protection que les populations rurales leur accordent à elles-mêmes. Il faut qu'elles sachent, dans le cas particulier de notre province, donner la préférence aux produits agricoles de provenance québécoise d'abord, de provenance canadienne ensuite et, après, de provenance étrangère.

Amis lecteurs des villes, nous vous invitons donc à réfléchir sur ces observations et à agir de façon à vous rendre le témoignage que vous avez fait pour les populations rurales, ce que vous voulez que les populations rurales fassent pour vous. C'est à cette condition que nous vous garantissons que nos vœux de "bonne et heureuse année" se réaliseront.

* * *

A nos amis des campagnes, que par esprit de solidarité nous voudrions voir plus heureux que tous les autres, nous soumettons que la réalisation de nos vœux tient à leur compréhension de la situation de leurs compatriotes des villes et à leurs efforts consciencieux pour la solution de leurs problèmes professionnels.

Le producteur terrien ne doit jamais perdre de vue que ses progrès sont intimement liés aux progrès des vastes populations urbaines qui consomment ses produits. Il doit donc s'occuper à répondre à leurs exigences, à leur fournir ce qu'elles demandent et à leur faciliter, dans toute la mesure du possible, l'obtention de salaires raisonnables.

A l'homme des cultivateurs de notre province en particulier, il faut dire que le Québec, en donnant, comme il l'a fait, au moins dans son cœur, son appui au développement des industries qui sont la source de revenus des populations urbaines, a, sur le terrain de l'économie nationale, surpassé ses compatriotes des villes.

Du point de vue de la production des récoltes et de la production animale surtout, nos amis, pour obtenir le bonheur, devront encore faire des efforts considérables pour améliorer leurs rendements. Les merveilles de production qu'ils ont accomplies durant la dernière guerre ont prouvé qu'ils savent produire. Mais, étant donné que le fruit de leur travail, absorbé par l'élément consommateur, l'est maintenant dans des conditions telles qu'ils doivent subir la compétition des pays étrangers, dont le coût de vie est infiniment inférieur au nôtre, ils doivent, pour ainsi dire, raffiner davantage leurs connaissances et tendre à tirer de chaque acre de terre, de chaque tête de bétail, de chaque heure de travail de tous les membres de leur famille, cent pour cent de ce qu'ils peuvent produire.

Le problème de la production ne doit cependant pas être la seule préoccupation de nos amis ruraux: ils doivent aussi travailler à la solution du problème "aussi" important, pour ne pas dire "plus", de l'écoulement de leurs produits.

Nous avons chez nous des marchés domestiques dont l'importance ne paraît être connue de personne. Ces marchés sont alimentés en grande partie par les autres provinces canadiennes, voire même par les pays étrangers. En ce domaine, le devoir des cultivateurs, par leur association professionnelle et par leurs autres organisations, est clair: c'est d'amener le gouvernement provincial à faire une enquête sérieuse, enquête qui est demandée depuis des années et des années, sur la nature, la quantité et la qualité des produits agricoles consommés par les ouvriers de notre province et de notre pays.

Quand ils auront fait tout cela, nos amis des campagnes nous auront permis de leur assurer la réalisation complète de nos vœux de "bonne et heureuse année" que nous leur adressons du plus profond de notre cœur.

J.-N. PONTON

Nos frères des provinces de l'Ouest sont venus en visite. Le 19 déc. ils étaient reçus à Montréal, puis dans différents centres de notre province de Québec, la province-mère des Canadiens français.

J'aurais voulu assister à l'une de ces réceptions. Je ne l'ai pu, raison de santé et autres, mais j'espère qu'il y en avait d'autres et que nos visiteurs ont pu constater que dans notre bonne province, il y avait encore du patriotisme. Ont-ils pu constater que les cultivateurs avaient la considération qui leur est due?

Le passage de ces visiteurs me fait toucher aujourd'hui à un problème que j'aurais dû traiter depuis longtemps. Ce problème de la direction à prendre par ceux qui nous laissent.

Au cours des discours prononcés pendant le voyage de la Survivance, comme dans les discours faits lors du voyage de la Liaison en juillet dernier, revient toujours une constatation, c'est que, depuis un siècle, la moitié de l'accroissement de notre population a pris le chemin des États-Unis.

On fait ainsi le calcul: deux millions de Canadiens, rendus aux États-Unis, perdus pour le pays et grandement exposés à être perdus pour la race.

Si ces deux millions étaient restés au pays, s'ils s'étaient dirigés vers les provinces des prairies, il y aurait, là-bas, une ou deux provinces, peut-être trois, qui seraient la répétition du Québec. Très vrai cela! Maintenant il faut non seulement constater un fait, le déplorable, mais encore et surtout en chercher les causes et chercher aussi les moyens de faire mieux à l'avenir.

Dans l'étude de ce problème, il est des points qui relèvent de la finance et il est des questions de sentiments. Malheureusement aussi, il est des questions qui relèvent de l'administration par suite du domaine politique.

Dans notre province, il y a tout un élan, qui est disposé à faire un crime à quelqu'un qui touche aux questions politiques à moins que ce ne soit pour encenser certains politiciens.

Parlant du Mexique, M. L.-J. Dussault, du *Devoir*, écrivait: "Il n'y a pas la liberté politique, il faut être du parti au pouvoir, ou ne pas faire de politique du tout".

On dirait parfois que ces paroles ont été écrites pour certains coins de notre pays.

Au risque de mécontenter certains individus et de me mettre à dos certaines puissances, disons ce qui en est.

La province de Québec n'a pas de surplus de population. Notre territoire agricole bien cultivé pourrait produire de quoi nourrir dix et vingt fois peut-être la population actuelle; alors nous ne pouvons dire: envoyons le surplus de notre population ici ou là puisque nous n'avons pas de surplus réel de population.

Donc le fait brutal c'est que nous n'avons pas de surplus de population. Nous n'en avons pas de reste, même il nous en manque. Cependant nous en perdons quand même. Alors le problème est double: premièrement, faire tout ce qui est humainement possible pour garder nos gens, et deuxièmement faire de notre mieux pour que ceux qui partent quand même prennent la direction la meilleure, au point de vue canadien.

J'ai déjà écrit dans le *Bulletin* ce qui serait utile pour garder nos gens. J'y reviendrai. Aujourd'hui voyons ce qu'il faudrait pour diriger nos partants vers les autres provinces canadiennes.

En premier lieu, faire connaître notre pays à ceux qui l'habitent. Que d'un bout à l'autre du pays on fasse de l'annonce. Les grandes entreprises commerciales sont à base de publicité. La colonisation par la publicité. Mais ce n'est pas tout. En outre il faut rendre le sort du colon digne d'envie, en lui procurant, routes, débouchés pour ses produits et en les groupant suivant leur lieu d'origine. Je pourrais citer plus d'un colon qui a abandonné son *homestead* et devenu un mercenaire dans une ville américaine précisément parce que son *homestead* était dans un endroit où les voisins étaient antipathiques soit au colon, mais surtout à sa femme. Et qu'on n'oublie pas que un colon découragé, c'est cinq, dix peut-être vingt et plus, d'autres colons possibles que, par ses paroles et ses récits, il éloignera de la culture.

Faire en sorte que les colons satisfaits soient des agents de colonisation et de recrutement, voilà le premier point.

Il faut encore se rappeler que les États-Unis sont à notre porte, un billet pour Springfield, Boston, New-York, ça coûte douze ou quinze piastres au plus; un billet pour Willow Bunch, Radville, Edmonton, ça coûte cinquante, soixante-quinze piastres au moins. Multipliez par deux, cinq, dix ou plus, suivant le nombre de membres de la famille et vous avez une donnée du problème qui se pose à un homme peu fortuné, qui décide de laisser sa province pour tenter fortune ailleurs.

Les journaux nous disent, il y a quelques jours, que pour encourager l'immigration britannique, on avait pris des arrangements à l'effet qu'un immigrant pourrait se ren-

dre des Îles Britanniques aux provinces des prairies pour quinze piastres. Est-ce vrai? Si c'est vrai, qui paiera la différence? Ces immigrants seront-ils meilleurs Canadiens que ceux que nous laissons partir?

L'argent que l'on dépense ainsi pour fins d'immigration britannique ou autre vient-il de la poche de tous les contribuables canadiens? Alors nos représentants élus ont-ils un mot à dire?

Députés canadiens-français du Québec à Ottawa, soyez rouges ou bleus, peu importe. Combien y en a-t-il parmi vous qui auront assez de cœur pour demander que nous soyons respectés.

De gaîté de cœur on laisse nos gens s'en aller à l'étranger. On prend notre argent pour faire venir des gens qui ne nous valent pas. Pourquoi?

Peut-on m'affirmer que cette injustice flagrante n'est pas voulue dans le but de se débarrasser des Canadiens, originaires du pays, tout en leur faisant payer les frais de leur remplacement par des *Blokes*?

On parle de rapatriement, de travail fait en ce sens aux États-Unis, encore là quelques questions: Ceux que l'on peut rapatrier sont-ils généralement de langue française ou anglaise?

Parmi les fonctionnaires qui s'occupent de ce travail au nom du gouvernement canadien quelle est la proportion de langue française?

On a fait grand état d'une entente entre Ottawa et Québec à propos de rapatriement: Ottawa devant fournir un certain montant égal à celui fourni par Québec.

Ce montant, qu'est-il en proportion du montant dépensé pour fins d'immigration?

Qui répondra à ces questions? Députés de ma province, vous êtes payés un gros salaire pour voir au respect de la justice. Or, j'accuse aujourd'hui le gouvernement fédéral de manquer de justice envers nos Canadiens originaires du pays. Ce que l'on fait pour les immigrants on doit le faire pour nos gens.

Prendre l'argent du contribuable canadien pour le donner aux étrangers sous forme d'avantages refusés à nos gens est une absurdité, une injustice, presque un vol qu'on pourrait qualifier de trahison nationale.

Députés canadiens-français, montrez par votre attitude que vous n'êtes pas complices de cette infamie. Pour aujourd'hui contentons-nous de généralités. Une autre fois nous donnerons des précisions.

Laurent BARRE

Monsieur Caron au conseil législatif

Tout le monde apprendra avec plaisir le passage de l'honorable M. Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, de l'Assemblée législative au Conseil législatif. Ceux-là qui dirigent les destinées du gouvernement actuel seront loués d'avoir rétribué, comme ils viennent de le faire, cet homme. En effet, M. Caron, dont les activités électorales sont connues des organisateurs du gouvernement actuel, méritait la reconnaissance de ces gens. Bien que conservateur d'origine, et représentant du lointain comté des Îles de la Madeleine, M. Caron a su, quand même se multiplier dans toute la province de Québec pour assurer, au jour de la votation, le succès de son parti d'adoption. Sa promotion au Conseil législatif par ces messieurs est donc logique.

Tous les cultivateurs et les hommes avisés en économie rurale s'en réjouiront.

Toutefois, cette nomination est imparfaite, et cela, pour deux causes: Premièrement, parce que, si M. Caron est le ministre responsable de la situation agricole présente à la campagne, c'est parce qu'il occupait un siège à l'Assemblée législative. Il ne pourra donc faire mieux sur le parquet du Conseil législatif, car tout le monde sait que jamais le Conseil législatif ne s'est opposé à aucune des mesures proposées par M. Caron.

En second lieu, cette nomination est imparfaite parce qu'il paraît injuste, de la part de ceux qui l'ont nommé conseiller législatif, de l'obliger à demeurer au ministère de l'Agriculture. Si tout ce qui a été publié au sujet de sa santé est exact, loin d'aller son fardeau, loin de le débarrasser de la correspondance onéreuse, accablante, pour un homme à la santé chancelante, qui pesait sur lui, on lui impose une double obligation.

Cela, pour ceux qui veulent le bien de M. Caron, est inhumain.

Il est à espérer que ses promoteurs se ressaisiront bientôt et qu'ils le débarrasseront des obligations, surtout du point de vue électoral, qui ont été cause de la défaillance de sa santé.

Si nous savions qu'ils sont prêts à se rendre à cette observation, nous serions en état de promettre à M. Caron une bonne santé, et une heureuse année à l'aurore de celle de 1928.

J.-N. P.

L'élection de Sainte-Marie

La décision du gouvernement de ne pas tenir d'élection dans le comté de Sainte-Marie avant la session soulevée, dans les milieux conservateurs et indépendants, de vives protestations.

M. Georges Pelletier, entre autres, écrit dans le *Devoir*, sous le titre: *La force, la ruse et la loi*, l'article suivant:

"On connaît l'épilogue de l'élection de M. Gauthier dans le comté de Sainte-Marie. Elu en mai dernier, son élection avait été volée. Il dut le reconnaître, le jour qu'il avoua, afin de faire cesser une enquête judiciaire gênante pour lui et ses amis, que certains de ses agents avaient commis des manœuvres électorales frauduleuses et répréhensibles. Aussi les tribunaux ont déclaré vacant le comté où s'est livré une des luttes les plus animées de la dernière campagne provinciale.

C'est un échec pour le gouvernement; un comté attaché à l'adversaire lui échappe; il lui faudra se battre de nouveau pour le reprendre. Et après ce qui s'est passé devant les tribunaux...

On comptait, dans le public, que le gouvernement irait vite à la bataille. La session approche, une nouvelle assemblée législative va se réunir, le gouvernement y a une majorité écrasante, en face d'une opposition diminuée en nombre, de combativité amoindrie, et qui n'a même plus de chef, car M. Sauvé a annoncé son intention de céder le poste à un autre, et celui-ci n'est pas encore désigné. L'armée ennemie n'a plus de général. Toutes les circonstances paraissent favorables au ministère. Et, par ailleurs, les électeurs de Sainte-Marie tout comme ceux du reste de la province, s'attendent d'être représentés à la session qui va s'ouvrir. Elle les intéresse, ils veulent que leur député y soit.

Il y avait des formalités à remplir. La Cour ayant décidé que l'élection de M. Gauthier est nulle elle devait transmettre copie certifiée de son jugement à l'autorité compétente, à Québec. Elle l'a fait il y a plus d'une semaine. C'était à Québec d'agir, depuis. La loi des élections contestées dit en effet (article 121, chapitre V des statuts révisés de la province de Québec):

"Le plus tôt possible après avoir reçu les jugements et les rapports, l'orateur prend toutes les mesures nécessaires pour la confirmation ou la modification du rapport de l'officier-rapporteur, ou pour l'émission d'un bref pour une nouvelle élection dans les trente jours, ou pour faire autrement exécuter le jugement final, selon que les circonstances l'exigent..."

Or les circonstances nécessitent une élection. En l'absence de l'orateur, la nouvelle Chambre n'en a pas encore désigné ni élu un, — le greffier de la couronne en chancellerie le remplace: c'est à lui d'émettre le bref (article 35 du chapitre III des Statuts Révisés), la loi le statue.

Que se passe-t-il? Rien. On dit depuis quelques jours que le ministère ne voulait pas d'élection tout de suite dans Sainte-Marie, il n'en laisserait pas faire. M. Taschereau vient de confirmer cette nouvelle.

On a peine à le croire; mais les journaux d'hier nous apportent à ce sujet une déclaration explicite. "Que dit le premier ministre? ... Après avoir étudié la loi qui régit la tenue d'une élection rendue nécessaire par la décision d'un tribunal, nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'y a aucune limite quant au délai dans lequel telle vacance doit être remplie." Cela veut dire: "Nous ferons les élections quand nous voudrons", alors que la loi dit: "Le plus tôt possible après avoir reçu les jugements et les rapports, l'orateur prend toutes les mesures nécessaires..." pour l'émission d'un bref pour une nouvelle élection dans les trente jours."

Le procureur général trouve que la loi n'est pas claire, il n'en laisse pas l'application au greffier de la Couronne en chancellerie, il se substitue à lui, il décrète, à la fois juge et partie: "Pas de bref: pas d'élection dans les trente jours; attendons."

Que fera le greffier? Nous l'ignorons. Que dira la presse? Rien: car elle est presque toute à la solde, ou au service du gouvernement, à commencer par celle qui se déclare bleue à Québec comme à Ottawa, et qui est opportuniste partout. Que dira le public? Peu de chose. Il n'en saura à peu près rien, en effet, les journaux ne lui en disent presque rien.

D'aucuns, partisans ou amis du ministère, envisageront l'affaire comme une habile manœuvre de la part de celui-ci et riront de la déconvenue de l'opposition. D'autres, observateurs de ce qui se passe dans le monde politique, concluront: "Mais qu'à donc à craindre le gouvernement? De perdre Sainte-Marie? De voir Houde réélu? Au reste, pourquoi cet excès d'habileté du premier ministre? Tient-il tant à cela à justifier ce jugement délaissé sur lui, à savoir qu'il excelle à épiloguer à côté de textes précis, à trouver obscure la clarté, à mettre les faits, la loi, le droit au lit de Procuste, pour les assouplir à son gré, les tailler à la mesure qu'il veut?"

Car, en somme, ce que le procureur général veut, c'est que le gouvernement de M. Gauthier soit déclaré nul et que l'élection de M. Gauthier soit déclarée nulle.

Car, en somme, ce que le procureur général veut, c'est que le gouvernement de M. Gauthier soit déclaré nul et que l'élection de M. Gauthier soit déclarée nulle.

Car, en somme, ce que le procureur général veut, c'est que le gouvernement de M. Gauthier soit déclaré nul et que l'élection de M. Gauthier soit déclarée nulle.

Car, en somme, ce que le procureur général veut, c'est que le gouvernement de M. Gauthier soit déclaré nul et que l'élection de M. Gauthier soit déclarée nulle.

Car, en somme, ce que le procureur général veut, c'est que le gouvernement de M. Gauthier soit déclaré nul et que l'élection de M. Gauthier soit déclarée nulle.

Car, en somme, ce que le procureur général veut, c'est que le gouvernement de M. Gauthier soit déclaré nul et que l'élection de M. Gauthier soit déclarée nulle.

TRIBUNE LIBRE

Un fait — Un problème

Saint-Marc des Carrières,
18 déc. 1927

M. le Directeur,

Comme le vieux refrain, que je vois souvent dans les journaux, laisse entendre que ceux qui délaissent leur terre sont des paresseux et le reste de la litanie, permettez-moi, pour l'édification de ces messieurs, de vous raconter le fait suivant:

Il y a quelques jours, je frappais à la porte d'un de nos cultivateurs, un travailleur et un homme respectable. Quel tapage! Si le gros chien n'avait pas été en devoir, je n'aurais pas été entendu. Il y avait six enfants dont les plus âgés commencent à aller à l'école et ils étaient tous en récréation. La maman excusa les plus turbulents et la conversation s'engagea de suite.

— Je vois votre rouet, lui dis-je, est-ce que vous filez seule la laine de vos moutons? — Il le faut bien, me répondit-elle. L'hiver est arrivé, et il faut que l'habille mes enfants pour aller à l'école. Je file la laine et je vais aller la porter à ma mère qui fera la "pièce" sur le métier. Je n'ai pas le temps de travailler au métier avant les fêtes, mais après le jour de l'an, j'aurai 40 livres de laine à filer et je vais employer cette laine moi-même. J'avoue que je n'ai pas de temps à perdre.

— Je vous crois sans peine, fut ma réponse.

— Si mon mari, reprit-elle, se trouve de l'ouvrage, il va aller y travailler et je vais rester seule à la maison pour voir à tout.

— N'est-ce pas assez, Monsieur le directeur, pour une jeune femme qui élève sa famille?

— Madame, je ne puis que vous féliciter. Ce que vous faites est très bien et digne d'être imité.

Une question maintenant. Votre mari parle-t-il encore de vendre sa terre?

— Non, pas pour le moment. L'on fait tout ce que l'on peut, chacun de son côté, pour la garder, fut la réponse.

Après quelques mots d'encouragement, comme mon charretier arrivait, je retournai à ma voiture heureuse d'avoir constaté le grand courage de ces braves cultivateurs.

Quelques minutes après, avoir quitté cette petite famille si agréable à voir, le tableau changea complètement. Il s'agissait de rencontrer un auto dans des bancs de neige et le chauffeur, le guidon en mains, semblait être le roi du chemin. Etonné, je demandai à mon garçon si cet individu pouvait être un touriste, et lui de me répondre: c'est un garçon qui a passé quelques mois aux chantiers et il a acheté cette vieilleries avec son argent. Bref c'était un touriste de chantier gaspillant son argent et son avenir.

Ici plusieurs réflexions s'imposent. Ces deux hommes ont été aux chantiers. L'un avec son salaire a acheté une terre et ensuite il s'est marié. Jeune, il va élever une nombreuse famille et, s'il n'a pas trop de malheurs et de maladie, il pourra rester sur sa terre, fera sa part et plus que sa part. Pour le maintien de la chose publique, il paiera des taxes pour une richesse imaginaire, car il doit et il a des obligations à remplir. Pour lui rendre la tâche légère est-il bien encouragé et bien protégé? C'est ce que nous allons étudier.

Pour cela, revenons au touriste de chantier, ou à ses représentants. Il n'achètera pas de terre, car il a gaspillé son argent en promenades et en folies de toutes sortes et quand il se mariera, il ne possédera rien. Il n'aura donc pas de taxes à payer, mais il sera très difficile à contenter.

Pourquoi faut-il que l'homme et la femme qui ont peiné et qui se sont dépensés, qui se sont sacrifiés pour assurer leur avenir et celui de leurs fils, soient si lourdement taxés de conservatisme à certains autres. Si l'on pouvait permettre à ces braves enracinés au sol d'employer tout ce qu'ils gagnent à améliorer leur terre, quel bien cela leur rapporterait. Ceux qui travaillent à conserver le bien paternel ou à se tailler un domaine dans les centres de colonisation ont-ils bien la récompense qu'ils méritent? Non, et je le répète, le cultivateur ne délaie sa terre, dans bien des cas, que parce qu'il en est chassé par le fardeau trop lourd à supporter des problèmes et il ne se réjouira qu'avec le concours du législateur et du clergé. Mais ce sera l'Union Catholique des Cultivateurs qui fera la plus grosse partie du travail.

Joseph DUFRESNE, cultivateur

Un bel exemple en Gaspésie

COMMENT ETABLIR LES FILS DE CULTIVATEURS — CAP D'ESPOIR ET VAL D'ESPOIR

Pour établir nos surplus des vieilles paroisses, tous nos jeunes gens à qui l'on ne peut acheter des terres autour de chez eux et qui sont donc tentés d'émigrer, deux grands réserves de terres surtout s'offrent au premier occupant, dans notre province: l'Abitibi, à l'ouest, et la Gaspésie, à l'est.

Ce n'est pas tout de recommander aux cultivateurs d'économiser de se priver et priver leurs enfants de petits luxes sans lesquels ils se dégoteront de la campagne; il faut

plutôt s'ingénier à faire mieux produire les terres, puis à mieux faire vendre les produits, par la coopération et l'ouverture de marchés nouveaux.

Il faut surtout trouver des héritages pour les grands garçons, c'est ici que la colonisation se présente. Quand un jeune homme commence à songer au mariage et qu'il se sent le besoin de gagner de l'argent parce qu'il n'héritera pas de la terre de son père, si une propagande colonisatrice bien faite avait dit à son père et à comment ouvrir des terres pour tous les fils, le jeune homme ne verrait pas l'usine, la ville, les États-Unis, comme unique planche de salut, comme unique moyen de préparer son mariage.

Une bonne propagande colonisatrice se présentant comme le meilleur moyen d'établir les enfants des cultivateurs empêcherait beaucoup de désertions, de déclassés, de perversions chez nos jeunes laissés à eux-mêmes, sans guides vers les terres à prendre. On ne sait pas, on ne voit pas les avantages immenses de la colonisation, parce que la propagande est mal faite, et que notamment le cinéma ne montre pas le colon vivant aux gens susceptibles de suivre l'exemple et de s'instruire.

Ainsi qui est-ce qui connaît les avantages de la Gaspésie pour des familles à nombreux enfants? Sans parler du grand plateau central, qui s'ouvrira bientôt, dit-on, par les soins de l'hon. M. Perrault, les colonies de la baie des Chaleurs: Saint-Alphonse de Caplan, Saint-Elzéar de Bonaventure et Val-d'Espoir, invitent trois cents familles, qui y seraient placables immédiatement.

Pour ne parler que du dernier endroit, que j'ai eu le plaisir de visiter, grâce au zèle aimable de M. le curé Poirier, du Cap-d'Espoir, cette jeune localité, très bien située entre Percé et Grande-Rivière, compte actuellement quatre bons rangs de magnifiques terres franches, recouvertes de cinq pouces d'humus, légèrement onduleuse, pourvue de bonne eau et de tous points excellents pour la culture, sous le beau climat de la baie des Chaleurs, et à quelques milles du chemin de fer. Des chemins sont ouverts, et l'on attend que l'arrivée de plus de familles pour demander l'achèvement des routes qui permettront de former une belle paroisse, appelée à devenir une paroisse riche, surtout avec le développement du tourisme, qui fournit un bon marché.

Déjà une chapelle temporaire existe au rang 5 du canton Percé, pour les trente-trois familles qui forment le noyau de la mission. Si l'on se rappelle que ce sont les comités d'en-bas du fleuve, surtout Montmagny, qui ont fourni le plus de colons à la Gaspésie d'hier, pourquoi ces mêmes comités, aujourd'hui débordants de chercheurs de foyers, ne demanderaient-ils pas des excursions pour aller montrer ces excellentes terres qui appellent des bras aux solides garçons qui appellent des terres?

Jusqu'ici, c'est le Cap-d'Espoir qui a fourni le gros contingent des fondateurs de Val-d'Espoir: 20 familles sur 33. Cela se comprend: Ces voisins ont connu tout de suite la valeur du sol, et ils ont été entraînés par un apôtre convaincu, leur curé, qui a consenti à donner ses paroissiens plutôt qu'à les voir partir et s'éparpiller.

Voilà le vrai pasteur, qui conduit à de nouveaux champs la partie de son troupeau qu'il ne peut plus garder, qui déborde, et qui porte les yeux ici et là. Comme huit cents autres de nos paroisses, le Cap-d'Espoir est complet; ses 1500 ans vivent de la pêche et de la culture. La buanderie fait pour \$15,000 d'affaires par année. Six bonnes écoles de compagnie, avec le couvent des Sœurs de la Providence au village, l'église bâtie en 1874, le chemin de fer qui sépare le Cap de Val-d'Espoir, tout fait de cette paroisse, fondée en 1860 une paroisse établie, complète, qui doit chercher ailleurs où placer son surplus de natalité, ainsi que devraient le faire huit cents autres paroisses rurales, où l'on parle bien de garder les gens à la campagne, sans remarquer que cela veut dire de les conduire sur des terres neuves.

Le déversement intelligent et patriotique de vingt familles du Cap-d'Espoir, fondant un nouveau centre, doit servir de modèle à toute la province. Que le bas de Québec ouvre ses hauts de comtés de Témiscouata à Gaspé, en demandant au Canadien National le chemin de fer de Saint-Honoré à Amqui puis à Gaspé par le plateau fertile. Nous qui payons les tiers des taxes du Canada et qui n'avons que le dixième des chemins de fer, nous devons pouvoir employer nos sous autrement que pour en bâtir à la Rivière-à-la-Paix, à la baie d'Hudson et au Flin-Flon?

Sachons bien que toute la faute des départs de nos jeunes gens ne doit pas retomber sur eux et sur leurs pères: on ne leur a pas assez dit quoi faire, et où aller. On ne les a pas conduits; on ne leur a pas frayé la voie, la voie ferrée, qui mènerait aux héritages désirables pour eux et pour le pays.

C. B.

Nos spécialités

Crème! Oeufs! Volailles!

Confiez-nous vos produits et vous serez entièrement satisfaits. Nous payons de hauts prix. Demandez nos "Cours des marchés". Ils sont envoyés gratuitement.

Crémeries Mont-Royal

LIMITÉE
590 Marie-Anne est
MONTREAL

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal
NOUS ACHETONS LES VOLAILLES. Nos expéditeurs reçoivent la pleine valeur de leurs produits.
12 mois LES OEUFS. LE BEURRE PAS DE COMMISSION DEDUITE
par année.

LAPORTE MARTIN, LIMITÉE

LA BOITE
CONSERVE
L'AROME

Café "VICTORIA"

Dindes! Dindes! Dindes!

Nous payons comptant le plein prix du marché

SUIVANT LA CLASSIFICATION ET LA QUALITE

Ecrivez-nous ou télégraphiez immédiatement.

GUNN, LANGLOIS & COMPAGNIE LIMITEE

Main 8600 Montréal, Qué.

REPARATIONS REPARATIONS REPARATIONS

FABRICANTS, SOYEZ PRETS!

C'est le temps de faire une revue de votre fabrique et de voir si vous avez des machines qui ont besoin de réparations. Si vous en avez, envoyez-les immédiatement; c'est le meilleur temps.

N'attendez donc pas au dernier moment.

alors que forcément la livraison est lente, parce que tout arrive en même temps; sachez prévoir afin de vous éviter des ennuis.

Une longue expérience, un outillage perfectionné et une main-d'œuvre experte vous assurent chez nous une réparation des plus satisfaisantes.

Envoyez-nous tout ce qui demande à être réparé: centrifuges, engins, pompes, pasteurisateurs, etc., et nous vous les remettrons en bon ordre de marche.

Vous pouvez aussi profiter de notre service chez vous; demandez nos experts et mettez leur compétence à l'épreuve.

B. TRUDEL & Cie

36-38 PLACE D'YOUVILLE,
MONTREAL.
Caster Postal 484 Tël. MAIN 0118

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, Mardi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRIERIE		PIGEONS VIVANTS		VEAUX DE CHAMPS ABATTUS	
Pasteurisé No 1.....	la livre 0.35	Jeune.....	le couple \$0.30	No 1.....	la livre \$0.14
No 2.....	0.34	Vieux.....	0.25	No 2.....	0.13
No 3.....	0.33				
BEURRE DE FERME		LAPINS		MOUTONS VIVANTS	
No 1.....	la livre \$0.32	No 1 (4 lbs et plus).....	\$0.13	Choix.....	les 100 livres 5.50
No 2.....	0.31			No 1.....	3.00
No 3.....	0.30			No 2.....	3.00
FROMAGE COLORÉ		LIEVRES		MOUTONS ABATTUS	
No 1.....	la livre 0.17 1/2	No 1 couple.....	0.55	Choix.....	la livre 0.10
No 2.....	0.16 1/2			No 1.....	0.09
FROMAGE BLANC		MIEL BLANC		No 2.....	0.08
No 1.....	la livre 0.17 1/2	Récipients de (30 lbs).....	la livre 0.09	No 3.....	0.00
No 2.....	0.16 1/2	de (5 lbs).....	0.10		
OEUFS		de (2 1/2 lbs).....	0.11	AGNEAUX VIVANTS	
Frais Spéciaux.....	la douz. 0.60			No 1.....	les 100 livres 11.60 à 12.00
Frais Extras.....	0.58			No 2.....	10.50 à 11.00
Frais Premiers.....	0.54				
Frais Seconds.....	0.38			AGNEAUX ABATTUS	
POULES VIVANTES		MIEL BRUN		Choix.....	la livre 0.18
Choix, 5 lbs et plus.....	la livre \$0.21	Récipients (30 lbs).....	la livre 0.06	No 1.....	0.16
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.19	de (5 lbs).....	0.07	No 2.....	0.15
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.17	de (2 1/2 lbs).....	0.08	No 3.....	0.00
Passable, 3 lbs et plus.....	0.15			PORCS VIVANTS	
POULES ABATTUES		SIROP D'ÉRABLE		Sélects.....	\$9.00 + \$1.00 par tête
Choix 5 lbs et plus.....	la livre 0.27	No 2.....	le gallon \$1.20	Légers (à bacon).....	9.00 à \$9.25
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.24	No 3.....	1.00	Truies.....	7.25 à 7.50
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.23			PORCS ABATTUS	
Passable, 3 lbs et plus.....	0.20			No 1 (120 à 160 lbs).....	11.50 \$12.50
POULETS VIVANTS		SUCRE D'ÉRABLE		No 2 (150 à 200 lbs).....	00.00 à 11.00
Choix, 4 1/2 lbs et plus.....	la livre 0.21	No 1.....	la livre 0.13	No 3 (250 et plus).....	00.00 à 10.00
Bon, 3 1/2 lbs et plus.....	0.19	No 2.....	0.12	PEAUX VERTES	
Moyen, 3 lbs et plus.....	0.17	No 3.....	0.10	Peaux de boufs (moins de 48 lbs).....	\$0.18 1/2
Passable, 2 1/2 lbs et plus.....	0.15			Peaux de taureaux.....	0.10 1/2
POULETS ABATTUS		BOUVILLONS VIVANTS		Peaux de veaux de lait.....	0.18
au lait.....	la livre 0.28	Choix.....	les 100 livres 0.00	Peaux de veaux (chacune).....	0.00 à 1.25
Choix, 5 lbs et plus.....	0.27	No 1.....	9.00 à 9.50	Peaux d'agneaux (la peau).....	à 1.24
Bon, 4 1/2 lbs et plus.....	0.25	No 2.....	8.25 à 9.00	Peaux de cheveaux (la peau).....	4.75 à 5.00
Moyen, 4 lbs et plus.....	0.23	No 3.....	7.00 à 8.25	LAINE	
Passable, 3 lbs et plus.....	0.21			Lavée No 1.....	la livre 0.32
DINDES VIVANTES		TAURES VIVANTES		Lavée No 2.....	0.31
Choix, 12 lbs et plus.....	la livre \$	Choix.....	les 100 livres 0.00	Non lavée No 1.....	0.21
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.27	No 1.....	7.75 à 8.00	Non lavée No 2.....	0.20
Moyenne, 9 lbs et plus.....	0.25	No 2.....	7.00 à 7.75	Non lavée No 3.....	0.20
DINDES ABATTUES		No 3.....	5.50 à 6.75	POIN DE MIL	
Choix, 11 lbs et plus.....	la livre 40 à 36			Extra No 2 (point d'exp.).....	au char, la tonne \$7.00 à 8.50
Bonne, 8 lbs et plus.....	38 à 34			No 2.....	0.00 à 0.00
Passable, 7 lbs et plus.....	00 à 34			No 3.....	0.00 à 0.00
OIES VIVANTES		VACHES VIVANTES		POIN DE TREFLE	
Bonne, 9 lbs et plus.....	la livre \$0.00	Choix.....	les 100 lbs 0.00 à 0.00	No 1 (très mélé).....	la tonne 7.00 à 8.00
Passable.....	0.00	No 1.....	6.75 à 7.50	No 2.....	0.00 à 0.00
OIES ABATTUES		No 2.....	4.25 à 6.25	PAILLE	
Bonne, 10 lbs et plus.....	la livre 0.22	No 3.....	3.00 à 3.75	Bonne.....	la tonne 6.00
Moyenne, 8 lbs et plus.....	0.20			Nouvelles.....	5.00
CANARDS ABATTUS		TAUREAUX VIVANTS		PATATES	
Choix, 5 lbs et plus (jeunes).....	la livre \$0.00	Choix.....	les 100 lbs 0.00 à 0.00	Patates du bas Québec.....	90 livres \$0.95
Bon, 4 lbs et plus.....	0.00	No 1.....	6.00 à 7.50	Montagnes vertes.....	\$1.00
CANARDS VIVANTS		No 2.....	0.00 à 0.00	PEVES	
Bon, 5 lbs et plus (jeunes).....	la livre à 20	No 3.....	4.00 à 5.50	No 1.....	le minot \$2.50
Moyen, 4 lbs et plus.....	à 20			No 2.....	\$0.00

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN		ORGE		Haddock, nouveaux, filets Niobé.....	
Première patente.....	le char, le baril, en sacs \$8.00	No 3 C. W.....	le char, le minot 0.00	Kippers, 15 livres par boîte, boîte.....	0.15
Deuxième patente.....	7.40	No 4 C. W.....	0.00	Hareng fumé désossé, 10 boîtes.....	1.30
Forté à boulanger.....	7.20			POISSONS SALES	
FARINE A ENGRAIS		SUCRE		Harengs.....	le baril de 200 lbs \$10.00
1ère.....	le char, le baril, en sacs \$5.50	Granulé (sac de jute).....	les 100 livres 36.35	Saumon.....	20.00
2ème.....	\$5.00	Granulé (sac de coton).....	6.45	Truite.....	12.00
SOUS-PRODUITS DU BLÉ		Cassonade No 1.....	5.97	Turbot.....	13.00
Son.....	le char, la tonne \$34.25	Cassonade No 2.....	5.85	Morue verte, moyenne No 1.....	13.00
Gru rouge.....	36.25			HUITRES	
Gru blanc (Laurentia).....	41.25			Huitres en écailles Bouctouche, blr.....	\$13.00
Criblures de blé moulues.....	00.00			TABAC	
Middlings.....	44.25			Grand Rouge.....	par boîte de 50 lbs, la lb. \$0.32
MOULÉES				Grand Havane.....	0.32
"Success".....	la tonne au char \$47.25			Petit-canadien.....	par boîte de 50 lbs, la lb. 0.30
"Union".....	45.25			Rouge Quésnel.....	0.40
GRAIN MOULU				PETROLE	
Blé d'Inde moulu.....	le sac de 98 lbs \$2.10			Imperial Royaleite.....	le gallon \$0.21
Blé d'Inde cassé.....	2.10			(barils de bois de 42 galls).....	\$0.21
TOURTEAUX DE LIN				Imperial Royaleite.....	0.21
Première qualité.....	la tonne au char \$52.25			(barils d'acier 47 galls).....	0.21
DRECHE DE BRASSERIE				GAZOLINE	
Sèche.....	la tonne \$33.00			Imperial premier.....	le gallon \$0.24 1/2
BLÉ D'INDE				(barils de 47 galls).....	\$0.24 1/2
Argentine.....	le char, le minot \$0.00			Queens.....	0.24 1/2
No 2 jaune.....	0.00			HUILE	
No 3 jaune.....	0.00			Albro à machine.....	le gallon \$1.50
AVOINE				(le baril de 40 galls).....	\$1.50
No 2 C. W.....	le char, le minot \$0.00 à 0.00			Albro à automobile.....	1.10
No 3 C. W.....	0.00 à 0.00			(le baril de 40 galls).....	1.10
No 1 d'alimentation.....	0.00 à 0.00			INSECTICIDES	
No 2.....	2.00 à 0.00			Arseniate de plomb en poudre.....	\$0.00
POISSONS FUMÉS				Arseniate de chaux en poudre.....	0.00
Haddock fumé frais, boîtes 15 lbs.....	la livre 0.12			Vert de Paris.....	0.00
Haddock fumé, petit.....	0.10			FONGICIDES	

L'Union des cultivateurs à Saint-Evariste

Le comité régional de l'Union catholique des cultivateurs a tenu une assemblée importante, ces jours derniers à St-Evariste, Co. Frontenac, à la salle Dollaire, sous la présidence de M. Georges Drouin. On remarquait: M. l'abbé Joseph Houde, curé de St-Benoît et aumônier de ce cercle; Georges Drouin, de

St-Honoré, président; Théophile Proulx, de St-Evariste, vice-président; Georges Lamontagne, de St-Hilaire de Dorset, secrétaire, ainsi que trois agronomes, MM. Joseph Ferland, Alphonse Laflamme, de Beauceville, Frédéric Pothier, de Mégantic. Douze cercles se sont fait représenter, ceux des paroisses de Lambton, St-Benoît, St-Ephrem, St-Evariste, St-François, St-Georges, Ste-Marie, St-Honoré, St-Hilaire, St-Méthode, Courcelles et Mégantic. Aussitôt après l'ouverture de l'as-

semblée par le président Georges Drouin, il fut proposé par M. Albert Dutil, président du cercle de St-Georges de Beauce, que le même conseil exécutif de l'an dernier soit prié de continuer ses services pour un an encore. La proposition fut agréée à l'unanimité. Puis on procéda à l'étude de l'amélioration du marché des produits de l'étable. Après une longue et vive discussion la résolution suivante fut adoptée: Proposé par M.

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

VOUS AUREZ SATISFACTION.

VEUILLEZ NOUS ECRIRE POUR NOS CONDI-TIONS.

J. Joubert
LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRE - MONTREAL



Un bon rasage assouplit et protège la peau

CONSERVE AU VISAGE SA JEUNESSE



Nécessaire
"Canadian", \$5.00
(Cinq autres styles)
Aussi Nécessaire
Modèle "C", \$1.00

Point n'est besoin de dispositif spécial pour le repassage, avec le Rasoir Valet AutoStop. C'est un instrument compact et complet par lui-même. En un instant, vous faites retrouver à la lame son fin tranchant original qui vous permet d'obtenir ce RASAGE CORRECT qui contribue à conserver à votre visage son apparence de jeunesse.

La même lame peut être employée maintes et maintes fois, sans avoir à rien défaire ni à remettre en place, soit pour le repassage, le rasage ou le nettoyage.

Une lame bien repassée conserve au visage sa fraîcheur

Rasoir Valet AutoStop

S'aigüise lui-même

GARANTIE

Nous défendons que chaque personne qui fait usage du Rasoir Valet AutoStop se soit toujours empressée, s'il arrivait quelque chose à votre Rasoir qui l'empêcherait de vous donner un service parfait, envoi-voilà et nous vous le retournerons comme neuf sans qu'il vous en coûte un sou.

(56-P.)
AUTOSTROP SAFETY RAZOR CO., LIMITED, Toronto, Canada

Bénanie Poulin, maire de St-Georges, appuyé à l'unanimité qu'une association des producteurs de sucre d'érable de la Beauce soit formée dans ce comté pour être affiliée à la société "Les producteurs de sucre d'érable de Québec", et qu'un bureau de direction soit nommé par les producteurs de ce comté pour l'administration de cette section et pour s'occuper de la vente de leurs produits de l'érable conjointement avec le secrétaire de l'association, M. C. Vaillancourt.

Il fut proposé par M. Thomas Latulippe, de St-Evariste, de St-Evariste et adopté à l'unanimité, que dans le but de renseigner les membres de l'Union des cultivateurs de cette région, le comité suggère à tous les cercles de cette partie de la province de former un comité d'information de trois membres dont un secrétaire choisi parmi les membres afin de recevoir les demandes et les offres de leurs membres et les transmettre ensuite à qui de droit.

Il fut proposé par M. T. Poulin, secrétaire du cercle de St-Benoît, appuyé à l'unanimité qu'un comité régional soit formé du président et du secrétaire de l'Union régionale. M. Albert Dutil, président du cercle de St-Georges, propose que chaque cercle local de la région envoie au secrétaire de l'Union régionale un montant de 5 sous par membre pris sur la cotisation annuelle de chacun pour défrayer les dépenses du comité. Adopté à l'unanimité.

M. Thomas Latulippe, directeur du cercle de St-Evariste, propose que le comité appuie de toutes ses forces la demande du Conseil national de l'Union laitière du Canada au sujet du rappel du traité de commerce avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui permet aux fabricants de beurre de ces pays de faire une concurrence préjudiciable et qui est un gros obstacle contre la production d'hiver. Adopté à l'unanimité.

Une délégation pour aller présenter au député E. Lacroix cette résolution. En font partie: MM. T. Latulippe, St-Evariste; A. Dutil, St-Georges de Beauce; Geo. Drouin, St-Honoré; Alph. Laflamme, de Beauceville; Jos. Godbout, de Lambton; Alf. Lacroix, de Ste-Marie; Rév. M. Houde, de St-Benoît; Alph. Lamontagne, de St-Hilaire; Nap. Rhéaume,

de St-Méthode, Nap. Grondin, de St-Ephrem.

M. Albert Dutil, président du cercle de St-Georges, est choisi comme président de la délégation.

M. l'abbé Houde, curé de St-Benoît, qui s'occupe activement d'agriculture, présente un travail fort intéressant sur l'action agricole, travail d'une grande valeur.

Avis aux planteurs de tabac

Les planteurs peuvent se procurer du Service des Tabacs, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, à raison de 80 cents l'once, de la graine de tabac pure et de haute qualité des variétés suivantes: Connecticut Havana No 38, Comstock Spanish, Havana Resistant, Canelle et Belge. Une once de graines devrait suffire pour la production d'une quantité suffisante de plants pour la transplantation de quatre acres en tabac. Les planteurs sont priés de faire parvenir leurs commandes de bonne heure, car elles seront exécutées d'après leur ordre d'arrivée. Comme par le passé le Service distribuera gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, en autant qu'il pourra le faire, 1-4 d'once de graines de tabac d'une des variétés ci-dessus mentionnées.

C. M. SLAGG,
Chef du Service des Tabacs,
Ferme Expérimentale Centrale,
Ottawa, Ont.

MARQUES DE COMMERCE

Demander le Manuel traitant des Droits d'invention, Marques, etc.
MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.

RAPPORTS DES MARCHES

Animaux vivants

(Semaine finissant le 22 décembre)
Les ventes de la semaine, sur les deux marchés de Montréal, consistaient en 1472 bêtes à cornes, 1346 veaux, 4857 porcs et 2372 moutons et agneaux.

La qualité des bêtes à cornes offertes en vente était quelque peu inférieure et les prix à peu près fermes. Il n'y avait que 150 bovillons à vendre et leur qualité n'avait rien de bien remarquable à l'exception de ce qu'ils étaient tous de pesanteur légère. Les prix variaient de \$7 à \$9.25; les génisses légères de qualité moyenne donnaient environ \$7.50 et les communes \$6. Les vaches-génisses de choix donnaient jusqu'à \$7.50; les vaches grasses et pesantes \$7 à \$7.25 et celles de bonne qualité \$6.75 à \$7. Les vaches de qualités communes et moyennes composaient la majorité des arrivages et se vendaient presque toutes de \$4.50 à \$5.50. Plus de 60 pour cent des bêtes à cornes étaient des animaux pour la mise en conserve. Les vaches communes et des génisses légères. Les taureaux furent bien choisis et tout ce qui pouvait se vendre pour le commerce de boucherie rapportait \$5 ou plus; quelques-uns de meilleure qualité rapportaient \$7 et \$7.50.

Il n'y avait pas de veaux de qualité supérieure et même les veaux nourris à la mamelle de qualités communes et moyennes, étaient rares.

Les veaux engraisés à l'herbe abondaient et se vendaient de \$5.25 à \$5.50, quelques-uns à \$6. Parmi la plupart des charges, il y avait quelques petites génisses et elles rapportaient environ \$4. Les charges mélangées de veaux de boucherie communs et moyens se vendaient de \$11 à \$12, et une demi-douzaine de meilleure qualité donnaient jusqu'à \$13.

Les prix des agneaux étaient un peu plus élevés; quelques agneaux de très bonne qualité se vendaient \$12; d'autres \$11.50 ou plus, les charges mélangées d'agneaux comprenant des mâles qui, dans bien des cas, constituaient de groupes entiers, se vendaient de \$10.50 à \$11.25, la majorité au-dessus de \$10.75. Les moutons légers se vendaient jusqu'à \$5.50 et \$6, et les communes de \$3 à \$4.50.

Il y avait un peu trop de porcs à vendre pour le commerce précédent dans les fêtes, et, par conséquent, les prix baissèrent. Les bouchers locaux n'achetèrent pas en aussi grande quantité que d'ordinaire, mais payèrent \$8.85 et \$8.90, pour plusieurs petites charges en obtinrent \$9 et \$9.10 uniformément. Les sauteurs prirent la balance à \$8.75 pour les lisses-épais; \$1 de plus par porc pour ceux de choix; 50 cents par porc de moins pour ceux d'étal. Les porcs pesants se vendaient avec les lisses-épais; les truies obtenaient de \$7.25 à \$7.50.

Marché des semences

Le marché des semences a présenté un peu plus d'activité la semaine dernière. En Ontario, les offres de graines de trèfle d'Alsike, de luzerne et de trèfle rouge sont plus nombreuses et correspondent assez bien aux besoins du commerce d'exportation. Dans le Québec et quelques comtés du nord et de l'est de l'Ontario où les battages de graines de trèfle rouge, de trèfle d'Alsike et de mil ne sont guère avancés, l'activité des affaires n'est pas aussi grande qu'il y a quinze jours; aussi, acheteurs et vendeurs ne

semblent pas bien pressés à s'engager aux prix actuels et comme ce n'est évidemment pas pendant la période des fêtes de fin d'année que les affaires peuvent marquer une reprise, on peut s'attendre à un marché calme d'ici à la mi-janvier. Voici les prix offerts ou payés aux agriculteurs pour graines fourragères, non nettoyées, et le point d'expédition, le 20 décembre 1927:

Saskatchewan — Ray-grass de l'Ouest, \$6 le 100 lb; trèfle d'odeur, \$6 le 100 lb; brome inermis, \$6 le 100 lb.
Manitoba — Luzerne, \$18 le 100 lb; ray-grass de l'Ouest \$4 le 100 lb.

Ontario — Trèfle rouge, \$16 à \$23 le 100 lb; trèfle d'Alsike, \$12.50 à \$16.75 le 100 lb; luzerne, \$16.75 à \$25 le 100 lb; trèfle d'odeur, \$2.75 à \$3.75 le 100 lb; mil, \$3.50 à \$4 le 100 lb; paturin bleu, \$7 à \$9 le 100 lb.

Marché des engrais chimiques

La demande est calme et avec la grande compétition qui existe chez les vendeurs, les affaires se montrent plus difficiles. Voici les derniers prix demandés, aux cercles agricoles et au commerce de détail, fret payé, pour wagon complet ou mélange:

Moyenne des prix de gros, le 21 décembre 1927, à la tonne, au wagon complet ou mélange, fret payé:

Provinces Maritimes — Poudre d'os, 3.00, 21.00%, \$41.69 la tonne; déchets d'abattoir (tankage) 6.00, 12.00%, \$47.35 la tonne; sang desséché, 12.00, \$80.23 la tonne; nitrate de soude 15.50, \$61.89 la tonne; sulfate d'ammoniaque, 21.00%, \$80.84 la tonne; cyanamide, Chutes Niagara, 21.38%, \$50 la tonne; superphosphate, 16.00%, \$19.10 la tonne; scories basiques, 16.00%, \$15.50 la tonne; muriate de potasse, 50.00%, \$31.74 la tonne; sulfate de potasse, 50.00%, \$61.39 la tonne.

Québec — Poudre d'os, 3.00%, 21.00%, \$39.54 la tonne; déchets d'abattoir (tankage) 6.00, 12.00%, \$41.64 la tonne; sang desséché, 12.00%, \$80 la tonne; nitrate de soude, 15.50%, \$61 la tonne; sulfate d'ammoniaque, 21.00%, \$80 la tonne; cyanamide, Chutes Niagara, 21.38%, \$50 la tonne; superphosphate, 16.00%, \$14.50 la tonne; scories basiques moulues (phosphate Thomas) 16.00%, \$15 la tonne; phosphate de roc moulu, 18.45%, \$18.63 la tonne; muriate de potasse, 50.00%, \$43 la tonne; sulfate de potasse, \$50.00%, \$46 la tonne.

Ontario — Poudre d'os, 43.00%, \$40 la tonne; déchets d'abattoir (tankage) 6.00%, 12.00%, \$45.80 la tonne; sang desséché 12.00%, \$78.63 la tonne; nitrate de soude, 15.50%, \$72.69 la tonne; sulfate d'ammoniaque, 21.00%, \$73.43 la tonne; cyanamide, Chutes Niagara, 21.38%, \$50 la tonne; superphosphate, 16.00%, \$22.96 la tonne; scories basiques moulues (phosphate Thomas) 16.00%, \$20 la tonne; muriate de potasse, 50.00%, \$50 la tonne; sulfate de potasse, 50.00%, \$60 la tonne.

Le contrôle de la ponte des volailles

Le "Contrôle de la ponte", un système de certification officielle de la ponte des poules, au moyen d'inspections périodiques, a fait faire de tels progrès à l'industrie avicole canadienne qu'il serait inutile d'en faire de nouveaux éloges. Il est intéressant de noter, cependant, que le système de contrôle

le canadien est chaleureusement approuvé dans d'autres pays. Au nombre des experts qui se sont fait entendre dernièrement sur ce point nous citerons M. C. A. House, éditeur du "Poultry World", très renommé dans les cercles avicoles de la Grande-Bretagne. Recommandant l'adoption du système canadien en Angleterre, M. House dit ce qui suit: "Tous les doutes que l'on aurait pu entretenir au sujet du succès du contrôle de la ponte se sont dissipés. Ce système a eu un succès sans précédent."

Il a permis d'établir de merveilleuses espèces de volailles qui ont dépassé, par leurs superbes records, toutes les races et tous les pays. En un mot, il a donné aux aviculteurs canadiens la prospérité et le succès dans toutes les voies. "M. House fait également remarquer que le contrôle de la ponte a suscité une grande amélioration dans les basses-cours des cultivateurs sur tous les points du Canada. Il fait remarquer en outre que l'effet accumulé du contrôle et de l'enregistrement est de donner aux éleveurs canadiens un système d'élevage pedigree, l'inspection du nid-trappe et l'essai de la progéniture, avec des relevés authentiques sur la qualité des volailles et la ponte qu'aucun autre pays ne possède". M. House fait spécialement l'éloge de la propagande instructive conduite par le ministère fédéral de l'agriculture pour l'administration du contrôle de la ponte.

Marché des oeufs et volailles

(17 décembre 1927)

L'élément le plus important du commerce des oeufs à l'heure actuelle est la quantité d'oeufs qui se trouvent dans les entrepôts. Les chiffres que vient de nous révéler le rapport du Bureau de la statistique, sont plutôt considérables: ils sont en effet bien supérieurs à ceux de l'année dernière quoiqu'ils ne soient que légèrement supérieurs à la moyenne de cinq ans. Cette situation a créé une légère anxiété dans certains quartiers. Cependant les grands commerçants paraissent être d'avis que la situation du commerce des oeufs d'entrepôt est saine et l'opinion générale sur tous les marchés est que tous les stocks entreposés seront liquidés dans le temps voulu. La provision d'oeufs d'entrepôt est faible sur les Prairies, et la majorité des points de l'Ouest comptent que les oeufs d'entrepôt seront vendus à peu près vers le commencement de la nouvelle année.

Dans une étude de ce problème, surtout par comparaison à l'année dernière, il ne faut pas oublier que les produits d'entrepôt ont été vendus très tôt en 1927 et que le commerce a dû faire appel aux États-Unis pour la dernière partie de la saison. Les quantités entreposées actuellement ne révèlent pas un grand surplus par comparaison à la moyenne de cinq ans. Ce commerce dépend de deux facteurs en dehors des quantités entreposées. L'une est la probabilité d'une ponte hâtive et l'autre la possibilité d'importations venant des États-Unis.

La production d'oeufs frais dans l'Ontario a quelque peu augmenté la semaine dernière sous l'effet d'une température très douce. Les froids sont revenus dernièrement, et il est peu probable que cette production prendra des proportions considérables avant la saison.

Quant à la possibilité de l'importation d'oeufs entreposés venant des États-Unis elle semble encore assez éloignée. La situation est saine aux États-Unis. Le rapport préliminaire de la quantité entreposée révèle que cette quantité est d'environ 300,000 caisses inférieure à l'année dernière. Les quantités retirées en novembre ont causé du désappointement, mais elles ont été plus fortes depuis le 1er du mois courant. Les prix actuels ont baissé quelque peu; samedi ils étaient à 29c. pour les oeufs réfrigérés de décembre à Chicago. Même à ce prix, de 30c. avec un droit de 10c. et un fret de 3c. ajoutés pour l'expédition à Toronto ou à Montréal, ces oeufs n'entreraient pas en concurrence avec les provisions locales, étant donné que très peu d'oeufs entreposés des États-Unis sont classés dans une meilleure catégorie que les Seconds. En outre, les prix actuels, à cet endroit, ne semblent pas concorder avec la situation actuelle du marché, et il semble qu'ils aient été causés par un léger sentiment de panique chez les spéculateurs qui ne sont pas en mesure de prendre livraison actuelle des oeufs sur lesquels ils ont spéculé.

MONTREAL: Le marché aux oeufs frais à Montréal a beaucoup fleuri dans les prix aux intermédiaires et dans ceux du gros au détail. Les oeufs B. C. se sont vendus en gros jusqu'à 60c pour les Extras, 58c. pour les Premiers et 53-54 pour les Extras de poulettes. Les oeufs frais des États-Unis venant de l'État de Washington se sont vendus en gros aux prix suivants: Extras 62-63c, Premiers 55c, Extras de poulettes 53-54c. Il n'y a pas eu d'importations d'oeufs des États-Unis la semaine dernière. Les prix aux marchands de détail ont baissé aux prix suivants: Extras 65-70c, Premiers 60-62c, Extras de poulettes 58c.

Les oeufs d'entrepôt se vendent assez bien à l'exception des Seconds qui sont toujours languissants. L'opinion générale du commerce, malgré la quantité plutôt considérable de produits en magasin, est que la situation est très saine, et l'on compte que les provisions seront réduites dans le temps voulu. Les oeufs premiers d'entrepôt se vendent aux intermédiaires aux prix suivants: Premiers 39-40c, Seconds 34-35c. Voici les prix des oeufs d'entrepôt aux détaillants: Extras 46-47c.

CHEVAUX À VENDRE: 65 étalons et juments Percheron, Belge, Clydesdale, etc., ayant gagné des prix aux principales expositions du Canada. Prix raisonnables et termes faciles. Demandez des détails à Arnold & Sons, Grenville, P.Q.

À VENDRE: Tabac Aubourg aromé, 40 cents; Petit Roux, 25 cents. Exécution envoyée sur réception de 10 cents. P. O. B. Marville, S. Adresse à Léon Guivin, Marville, comté Rouville, Qué. 52-1-2-3-4-5

POURRIURE BRUTE — Je paie le plus haut prix pour la pourriture brute, F. O. B. Marville, S. Adresse à Léon Guivin, Marville, comté Rouville, Qué. 52-1-2-3-4-5

AGENTS DEMANDÉS: Voulez-vous faire de \$30 à \$75 par semaine tout en établissant votre propre commerce? Assurez-vous la grande Ligne Watkins pour détailler dans votre localité ou comté. Plus de 75 produits en demande dans toutes les familles. Détails fournis sans aucune obligation. The J. A. Watkins Company, Dept. J, 379 rue Craig Ouest, Montréal. 48-49-50-51

CHASSEURS — Je capture de trois à six par semaine, j'ai fait ans d'expérience, à la chasse. Écrivez pour circulaire gratuite. Lancaster Box 1, Ontario.

À VENDRE: Lapins Chinchilla, lapins gris argenté, à bonnes conditions. S'adresser à Élieux-Pelletier, Ste-Anne de la Pocatière, comté Kamouraska, Qué.

À VENDRE: Tabac canadien en feuilles et louché ainsi que cigares et pipes, à prix possible. Demandez une liste de prix. J. A. Pilon, St-Hoch l'Aschigan, l'Assomption, Qué. 47-48-49-50

À VENDRE: Cochons Grand Yorkshire enregistrés, nés le 20 mars de vieux parents, mâle #12, femelle #16. S'adresser à Ferné Gélér, E. Bourgeois, prop. Mont-Laurier, comté Labelle, Qué.

BEAVERTONE fait disparaître promptement les cheveux sur la figure le poil, sous les bras (les robes légères et claires l'exigent). Infaillible. Parfaitement inoffensif. Laissez la peau douce et claire. Établi en 1913. Plusieurs clients satisfaits. Traitement d'essai 15 sous. Beaver Supply Co., Boite 602, Montréal, Qué. (51-52-1-2-3-4).

Fermes à vendre

Permettez que le propriétaire vous le dise; bonnes fermes à vendre. Prix spéciaux pour comptant. D. F. Bush, Minneapolis, Minn. (51-52-1-2-3-4).

Premiers 42-43, Seconds 36-37, 11 reste encore un bon nombre d'oeufs frais qui sont conservés au-dessus de 35c et il n'y a pas d'acheteurs pour cette catégorie de produits. Il y a à approximativement 3,800 oeufs en entrepôt. La demande pour la consommation est toujours bonne pour les oeufs de la catégorie Extras frais et d'entrepôt.

Les magasins de détail qui vendent des volailles n'ont pas encore manifesté beaucoup d'empressement à acheter leurs provisions des jours de fête, mais on est d'avis que le commerce se ranimera au commencement de la semaine prochaine et plus spécialement, en vue des temps froids qui ont sévi dernièrement. Des ventes ont été faites du gros au détail aux prix suivants: dindons, 12 liv. et plus 48c; 10-12 liv. 45c; 8-10 liv. 43c; 6-8 liv. 39c.

Les commerçants paient les prix suivants aux expéditeurs de campagne: Poulets 5 liv. et plus (en vie) 18-23c; habillés 25-29c; 4 1/2-5 liv. en vie, 16-21c; habillés 22-27c; 4 1/2-5 liv. en vie, 14-18c; habillés 19-23c; 4 liv. et moins en vie 23-15c; habillés 18-21c; Poules: 6 liv. et plus, en vie, 20-28c; habillées, 23-26c; 5-6 liv. en vie, 18-27c; habillées, 22-25c; 4 1/2-5 liv. en vie, 15-23c; habillées 20-23c; 4 1/2-5 liv. en vie, 14-21c; habillées 19-22c; au-dessus de 4 liv. en vie, 11-17c; habillées 15-20. Vieux coqs: en vie, 10-14, habillés, 15-19c. Canards: en vie, 18-28c. Oies: en vie 13-21c. Dindons, habillés, 30-42c.

Comparaison de méthodes pour la reproduction des vaches laitières

L'expérience que nous nous proposons de relater porte sur trois méthodes de reproduction: la consanguinité, l'élevage en lignée et le croisement entre familles. Le premier désigne l'accouplement d'une mère à son fils, d'un père à sa fille ou entre frère et sœur; la reproduction en lignée désigne l'emploi d'un grand-père, d'un petit-fils, d'un frère dans le croisement entre familles il n'y a pas de parenté directe ou proche entre le père et la mère.

Nous n'avons pas d'exemples du fait ou la même vache a été soumise à la consanguinité, à l'élevage en lignée et au croisement entre familles, car la consanguinité a donné de si bons résultats dans le troupeau de Cap Rouge que nous avons fait saillir toutes les meilleures laitières par des taureaux qui avaient, autant que possible, du sang de ces vaches. Mais il y a des cas qui montrent les résultats que ce genre de production a donné.

Finette 2 — 218 — saillie par un taureau non apparenté, Despichs de Cap Rouge — 32283 — un père inscrit au Livre d'or et issu d'une mère Livre d'or a donné Brunette de Cap Rouge — 4171 — qui s'est inscrite au Livre d'or à l'âge de deux ans avec 5867 livres de lait titrant 4.86, donnant 285 livres de gras. Lorsque Finette a été accouplée à son propre fils, Victor de Cap Rouge — 3818, elle a donné Gougou de Cap Rouge — 4724 — qui est devenue championne de la race dans la catégorie de deux ans, s'inscrivant au Livre d'or avec 7992 livres de lait, titrant 3.92, ce qui représente 313 livres de gras. C'est là un cas où la consanguinité a donné de bien meilleurs résultats que le croisement entre familles. Il n'y a pas, en non plus de perte de vigueur, car Gougou s'est inscrite au Livre d'or à l'âge de trois ans, à l'âge de quatre ans comme vache adulte, et a produit lorsqu'elle a été saillie par un demi-frère de son père, une génisse, Bladi, qui est devenue la championne de la race dans la catégorie de trois ans, en s'inscrivant au Livre d'or avec 10,992 livres de lait, titrant 3.36, et qui représente 440 livres de gras. Une chose importante à noter dans ce cas, c'est l'augmentation qui s'est produite dans le pourcentage de gras qui était trop faible chez Gougou.

Citons maintenant un exemple des bons effets de la reproduction en lignée. Colombelle (1775), saillie par Delphis de Cap Rouge (3283), a donné Albertine de Cap Rouge (4162) qui s'est inscrite au Livre d'or dans la catégorie de deux ans avec 4789 livres de lait titrant 4.76, ce qui représente 228 livres de gras. Albertine, saillie par Elégant de Cap Rouge (4157), un fils de Delphis, a donné Hérodiade de Cap Rouge (5299) qui s'est inscrite au Livre d'or dans la catégorie de deux ans avec 7369 livres de lait, titrant 4.8, soit 354 livres de gras.

Hérodiade, dont le grand-père paternel était Delphis de Cap Rouge (3283), accouplée à Ottawa Champion 2 (5119), dont le grand-père paternel était également Delphis, a donné Lumina de Cap Rouge (6639), championne de la race dans la catégorie de deux ans, jusqu'à 1927, et qui s'est inscrite au Livre d'or avec 7848 livres de lait titrant 6.05, soit un total de 475 livres de gras.

N'oublions pas cependant, que la consanguinité exige une sélection très rigoureuse, non seulement en ce qui concerne la vigueur et la force vitale, mais aussi en ce qui concerne la production. Par exemple, lorsque Elégant de Cap Rouge (4157), un taureau inscrit au Livre d'or, a été accouplé à Eglantine de Cap Rouge (4159), il a produit trois génisses qui ont fait les records officiels suivants à l'âge de deux ans: Kaffa de Cap Rouge (6195), 5055 livres lait titrant 5.24, soit 265 livres de gras; Hérodiade de Cap Rouge (4199), 7369 livres de lait titrant 4.8 soit 354 livres de gras; Jacqueline de Cap Rouge (6031), 7792 livres de lait titrant 5.80, soit 452 livres de gras. Dans ces cas, les trois vaches qui précèdent diffèrent beaucoup l'une de l'autre au point de vue de la production, quoiqu'elles soient toutes entières et qu'elles seront accouplées au même taureau jusqu'à ce que nous ayons au moins une génisse issue de chacune d'elles, ce

qui nous permettra de comparer la valeur reproductive des mères.

Naturellement, la consanguinité augmentera les défauts aussi bien que les bonnes qualités, et nous en donnons ci-dessous un exemple.

Princesse du Sable (2261) une vache inscrite au Livre d'or a été saillie par un taureau dont les ascendants étaient complètement inconnus et qui n'avait encore produit que de pauvres génisses. Le résultat de cet accouplement a été Cornelle de Cap Rouge (3159) qui a donné 3039 livres de lait, titrant 4.44, soit 135 livres de gras pendant sa première période de lactation. Lorsque Cornelle a été accouplée à son père, elle a donné Florence de Cap Rouge (4732) qui a produit que 1,250 livres de lait titrant 4.24, équivalent à 53 livres de gras pour la première période de lactation.

Nous citons ce fait pour démontrer l'importance de la sélection lorsqu'il y a concentration du sang par consanguinité.

Gus. LANGELE.

Directeur de la ferme expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.

L'industrie des lainages au Canada

LA PRODUCTION CANADIENNE REPRÉSENTE PEU PLUS LES TROIS QUARTS DES BESOINS DU MARCHÉ DOMESTIQUE. — PAS DE PIQURES DEPUIS 25 ANS. — L'INDUSTRIE DES LAINAGES AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

La chronique financière a mentionné la semaine dernière la possibilité d'une fusion de plusieurs fabriques de lainages du Canada. C'est que cette industrie passe par des années difficiles.

En mars dernier, la Canadian Woolen and Knit Goods Manufacturers' Association a posé devant la commission du tarif l'étendue de ses malaises. On peut les résumer en quatre paragraphes.

Il y a place au Canada pour la vente de \$40,000,000 d'étoffes et de lainages, par année, tandis que les fabriques canadiennes n'alimentent que le tiers de ce marché.

La consommation de couvertures blanches se chiffre par \$906,000, par année. La production du Canada est d'environ \$275,000, tandis que les importations s'élèvent à \$531,000.

Les ventes annuelles de bas et de chaussettes au Canada atteignent la jolie somme de \$5,396,000. La production du Canada est de \$2,798,000, tandis que les importations se chiffrent par \$3,538,000.

La consommation annuelle du Canada de fils de laine ressort à \$6,937,000. La production de notre pays atteint \$2,850,000, tandis que les importations s'élèvent à \$3,538,000.

La situation est telle que l'industrie des lainages n'a fait aucun progrès depuis 25 ans. D'après un mémoire qui fut soumis l'année dernière au ministre des finances par l'Association canadienne des fabricants de lainages, le Canada, en 1901, avec une population de cinq millions d'âmes, consommait 18,100,000 livres de laine à l'état brut. En 1926, avec une population de neuf millions, notre pays consommait 22,300,000 livres de laine. C'est une augmentation d'un quart de la consommation, et cependant que l'accroissement de la population fut de près de la moitié. Et encore ces statistiques sont un peu trompeuses. Si la consommation de laine au Canada par les fabricants de papiers feutrés, une branche de l'industrie des lainages qui n'existait en 1901, est omise, on en vient à la conclusion qu'il n'y a pas eu progrès dans la fabrication de la laine au Canada depuis vingt-cinq ans.

L'industrie canadienne des lainages souffre de la concurrence étrangère. Elle se plaint d'être insuffisamment protégée par le tarif contre les salaires élevés qui sont payés dans les pays qui lui font la concurrence. D'après le mémoire présenté à M. Robb, la moyenne du salaire hebdomadaire dans l'industrie des lainages serait de \$18.72 au Canada, contre \$8.99 en Angleterre et \$4.05 en France.

Une autre source de malaise dû au tarif serait l'absence de vérification des prix déclarés sur les factures de douane. Il y a au Canada en-

viron cinq cents bureaux de douane, par où peuvent passer ces marchandises, et l'on comprend qu'il soit impossible d'avoir dans chacun de ces ports un évaluateur familier avec le marché des laines.

Les adversaires d'une hausse du tarif sur les lainages ont souvent objecté que la hausse des droits de douane n'apportait pas remède aux maux dont souffre l'industrie canadienne des lainages, parce que l'industrie américaine n'est pas plus prospère que la nôtre malgré l'imposition de droits élevés sur les importations de lainages étrangers.

M. J. A. Burns, le président de la Canadian Woolen and Knit Goods Manufacturers' Association, dans son dernier rapport annuel opposait à cette objection une réponse péremptoire.

Les importations américaines de lainages, l'année dernière, représentaient seulement 3.2 p. 100 de la consommation. La capacité de production de l'industrie de ce pays, pour une seule équipe d'ouvriers, est de 840 millions de dollars. Or, la consommation annuelle est de 656 millions de dollars, soit seulement 77.3 p. 100 de la capacité de production. Le problème de l'industrie américaine des lainages consiste donc à trouver les moyens d'augmenter la production.

La situation est tout autre au Canada. Nos fabriques n'accaparent que 30 p. 100 du marché domestique, en travaillant à 50 p. 100 de leur capacité de production, avec une seule équipe d'ouvriers. Et même si nos fabriques travaillaient nuit et jour, elles ne pourraient alimenter que 75 p. 100 du marché domestique.

L'industrie canadienne des lainages a droit à nos sympathies. S'il est vrai, comme le dit M. Burns dans son rapport annuel, que 60 p. 100 des fabriques sont établies dans des villages ou des villes de moins de dix mille âmes de population, son retour à la prospérité serait un puissant facteur d'équilibre économique entre les campagnes et les villes.

(Le Devoir).

S. G.

Les ports de la baie d'Hudson

Ottawa, 27. — M. Frederick Palmer, ingénieur anglais, vient de présenter au ministre des chemins de fer son rapport complet sur les mérites respectifs de Churchill et de Nelson comme port de mer et comme terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson. M. Palmer avait déjà indiqué qu'il en coûterait beaucoup moins d'établir le port à Churchill. Dans son rapport définitif il pousse la comparaison avec Nelson bien plus avant. Il dit, par exemple, que pour installer le port de Churchill il ne faudra dépenser qu'un tiers de ce qu'il en aurait coûté pour compléter les travaux entrepris à Nelson. En tenant compte du coût du chemin de fer, l'installation à Churchill ne représenterait encore qu'un peu plus de la moitié de la dépense que nécessiterait Churchill.

M. Palmer estime qu'il faudrait au moins six ans pour faire certains travaux d'essai à Nelson. A Churchill les mêmes travaux pourraient être complétés en trois ans. Pour en venir aux mêmes conclusions le rapport définitif énumère les mêmes raisons que le rapport préliminaire. Ces raisons sont d'ordre physique et financier: dépense capitale, temps qu'il faudra pour terminer les travaux, charges annuelles comparatives, possibilités d'agrandissement de l'un et l'autre port, la question des glaces. Relativement aux caractéristiques physiques des deux endroits le rapport s'accompagne d'un grand nombre de photographies et de plus d'une dizaine de cartes et de diagrammes.

M. Palmer déclare que les travaux de Nelson n'ont encore rien de permanent si ce n'est une partie dont point qui conduit à une ile complètement artificielle. Les piliers qui supportent les arches sont déjà moins bons et il faudrait les remplacer par des piliers permanents en béton.

Les travaux en bois qui ont été entrepris pour l'établissement de l'île mais qui sont interrompus depuis dix ans se sont aussi détériorés considérablement. Le rapport insiste sur la protection qu'offre le port naturel abrité

de Churchill. Les premiers ingénieurs qui s'y étaient rendus avaient cru que le fond était en roc solide et qu'il serait difficile d'y faire du dragage. C'est pour cette raison que le choix s'était arrêté sur Nelson. Des forages ont établi que le port de Churchill peut être dragué facilement.

On avait demandé à M. Palmer d'établir le coût comparatif des travaux dans l'un et l'autre port, avec un étirage de pas moins de 26 pieds, ce que six cargos puissent y mouiller en même temps, que trois puissent être déchargés simultanément.

Ces travaux coûteraient, à Nelson \$22,732,957; à Churchill, \$7,800,613. L'intérêt et la dépense capitale, pendant la période des travaux, serait de \$3,411,593 à Nelson et de \$589,546 à Churchill, soit un total de \$26,155,593 au lieu de \$8,540,159. La différence en faveur de Churchill, pour le port seulement, est donc de \$17,705,391.

Les premiers travaux pourraient être complétés en moins de trois ans à Churchill. A Nelson, il faudrait au moins six ans. Pour les agrandissements ultérieurs, Churchill offrirait beaucoup plus de facilités que Nelson.

M. Palmer ajoute qu'il faudrait que des observations aient été faites pour que l'on puisse établir une comparaison entre les deux ports au sujet de la glace. Pour cette raison il ne fait lui-même que des considérations générales sur les probabilités.

Comme conclusion générale, Churchill l'emporte sur Nelson à tous les points de vue, sauf un: pour établir le port à Churchill il faudra prolonger le chemin de fer de 87 milles. La dépense supplémentaire que cela nécessitera est loin de compenser la différence qui existe pour le reste en faveur de Churchill.

Les Tablettes Vita-Gland

sont garanties pour faire pondre les poules en moins de trois jours.

Les poules ont des glandes tout comme les êtres humains et elles requièrent aussi des vitamines, parce qu'elles sont munies directement des organes impliqués dans la production des oeufs. Les nouvelles tablettes Vita-Gland créées dans le but de suppléer aux vitamines qui font défaut aux poules, ont fait de très bonnes poules des poules paresseuses pendant l'hiver. La science démontre comment on peut contraindre la production des oeufs en utilisant les vitamines et les extraits de glandes qui agissent directement sur l'ovaire, l'organe produisant l'œuf dans la poule. Des rapports démontrent que les poules nourries avec les vitamines appropriées, etc., pondent 300 oeufs encore les 60 qui pendant la moyenne des poules.

ESSAYEZ CETTE OFFRE LIBÉRALE

Un oeuf, des oeufs, des oeufs, et des poussins en santé, un troupeau vigoureux et profitable, pas d'embarras ni soucis, pas de médicaments ni aliments dispendieux nécessaires. Introduisez simplement les tablettes Vita-Gland dans l'eau des poules, simple et facile à faire. Production d'œufs au prix d'hiver. Les laboratoires qui fabriquent les Vita-Gland sont si confiants qu'ils vous offrent de vous en envoyer une boîte pour votre usage. Voici comment: N'envoyez pas d'argent. Donner votre nom, les vitamines et les extraits de glandes valant chacune \$1.25 en argent, vous paieront au positionnement \$1.25 plus quelques centimes pour les frais de poste. Quand votre volaille aura constaté l'augmentation prodigieuse d'œufs que vous obtenez, vendez-les une boîte et ainsi vous aurez en la vie pour rien. Nous garantissons satisfaction ou le remboursement de votre argent sans discussion. Écrivez aujourd'hui et obtenez des dizaines d'œufs extra par ce moyen simple et sûr.

NOTE: Des imitations faussées des Tablettes Vita-Gland apparaissent maintenant sur le marché. Insistez pour le nom "Vita-Gland" qui est la garantie authentique et prouve l'efficacité depuis sept ans. Marque de commerce déposée. Écrivez.

Vita-Gland Laboratories
1921 Edifice Bohan, Toronto, Ont.

SOUFFLERINE

Garantie pour la GOUTTE, la

Autour du Foyer

Au ciel de l'âme

D'un nouvel an l'aube rosée
Nimbe le paysage blanc...
Au ciel de notre âme grisee,
L'espoir déroule son ruban.

Il a de l'ange la sveltesse,
De grandes ailes de velours,
Et son regard à la caresse
Du plus ardent baiser d'amour.

Du cœur d'une rose vermeille
On fit ses lèvres dans les cieux,
Son moindre sourire ensoleille
Les recoins les plus nuageux.

Et, pour encadrer cette grâce,
On la coiffa de cheveux d'or,
Dont l'éclat laisse large trace,
D'étoiles, mouvant décor.

Le ruban, que ses mains féeriques
Draptent d'un geste solennel,
A d'étranges tons mirifiques
Qu'ignore le bel arc-en-ciel.

Il a le charme d'une joie
Palpitante au fond de nos cœurs,
Et, sous la brise qui l'ondeoie,
Les caprices de nos bonheurs.

Espoir, bel ange de mon rêve,
Plane, de ton vol gracieux,
Sur ceux que menace le glaive
Et que je voudrais tant heureux.

Va dans tout cœur, va dans toute âme,
Dans chaque foyer de chez nous,
Dérôler ton ruban de flammes,
Arrêter ton regard si doux.

Et reviens, vision charmante,
M'auréolant de ton reflet,
Me murmurer: Va, sois heureuse,
Partout, j'ai semé ton souhait!

Marie-Antoinette GRÉGOIRE-COUPAL.

Pour le 1er janvier 1928.

Tribune Libre Feminine

Nos souhaits 1928

Une autre année est apparue
Chez nous, qu'elle soit bienvenue.
De l'occasion, profitons
Vite, sœurs, accourons
Prouver notre reconnaissance.
Car, nul neuf cent vingt-huit s'avance!
Présentons à la "Grande Sœur",
Et nos souhaits et notre cœur.
Pour reconnaître la tendresse,
Qu'elle prodigue avec largesse!
Dites, me le permettez-vous!
Hâtez-vous de cueillir chez nous,
Quantité de coquetteries.
Comme les "Tulipes", les "Roses",
Les "Lys", "Violettes", "Muguet",
Pour faire de jolis bouquets.
Une belle "Fleur d'Amarante",
Après d'une "Feuille d'Acanthe",
Mettions là, quelques "Epis d'or",
Un "Bris d'Herbe" et d'autres encore.
Un gentil "Fleur d'Espérance",
Avec une "Fleur d'Innocence",
Un robuste "Petit Pois Vert",
Tout surpris d'être découvert.
Pour "Marguerite de la Lande",
Faisons une place bien grande;
Mettions la "Perle de Satin",
Elle ne déguisera rien...
Un "Sourire mélancolique",
Est attrayant, pas de réplique.
Un "Rayon de Soleil" est beau
Et, certes, ne serait de trop!
N'oublions pas les "Pâquerettes",
Et toutes les autres "Fleurcettes",
Aussi les aimables Bourdons
Bien sages, nous les connaissons.
Venez vite, "Carmen, Gisèle",
On vous attend près de Fidèle.
N'oubliez pas, le cercle est grand.
C'est l'époque du Jour de l'An.
Et vous, aimable "Colombine",
Tenez la main à "Hirondelle",
Vous, une "Gai Secur", "Oiseau Charnier",
"Hirondelle", "Fauvette", En chœur!
De ce beau jour, chantez l'ivresse.
De votre voix enchanteresse...
En concerts, gais, harmonieux,
Entonnez-nous des airs joyeux.
De votre gorge musicale
Montrez la douceur joviale...
Puissions-nous, en ce moment,
Par nos souhaits, à notre chœur,
Être agréable à notre "Reine",
Eloignant d'elle toute peine.
Dieu daignera bénir nos vœux.
Lui méritant des jours heureux.
Et cette année étant nouvelle,
Qu'elle soit, pour tous, riche et belle,
Exemple de succès toujours;
La joie en marquera le cours!

A vous "Grande Sœur" dévouée
A votre époux cher, "Bonne Année!"
Tels sont les vœux de notre cœur,
Offerts par la petite sœur.

Rose-Mai.

Le vieux rosier

C'était un de ces beaux jours de printemps où dans les campagnes fraîchement reverdies, ce n'est que parfums, bruissements et chansons... Sur une colline coiffée d'une jolie maison blanche, de enfants jouaient bruyamment et les éclats de rire sonores se répétaient dans les bois voisins. Tout à coup l'un d'eux s'arrêta et s'adressant à ses petits compagnons: "Regardez donc dit-il, le vieux est encore là..." et sa menotte se tend vers le ruisseau caillouteux qui fuit en bavardant au bas de la colline... En effet, devant une bonne demi-heure, un vieillard est assis sur le rivage herbeux, le front dans les mains et le regard perdu au sein des eaux cristallines. "Qu'est-ce qu'il fait là, disent les enfants?"

Oh! ce qu'il était venu faire dans ce joli coin de campagne, le vieux dit-il à leur dire lui-même. Brûlé du désir de revoir les lieux où s'était écoulé le meilleur de sa vie, il avait bravé la fatigue d'un trajet dur pour son âge et voilà comment il se retrouvait sur cette terre jadis légée par son père, ce patrimoine hérité à son cœur et qu'il avait dû vendre hélas! La, dans ce décor qui l'avait tant aimé les souvenirs l'assaillaient doux et amers à la fois. Pour la millième fois peut-être, il ouvrit le livre de sa vie pour en relire chaque page, souriant aux passages heureux, soupirant ensuite à mesure qu'ils devenaient plus sombres.

Il se revoyait jeune encore, alors qu'à cet endroit il était chez lui. L'avait-il tourné et retourné cette terre, le cœur plein d'espoir, songeant à la maison future. Le soir, il était exténué souvent, mais tout de même, il n'était pas malheureux. Ne possédait-il pas le bien le plus précieux... la paix de la conscience et du cœur... Pauvre d'abord, il était ensuite devenu une modeste aisance et ce fut le bonheur jusqu'à un jour où de riches amis américains de passage en leur contrée vinrent faire miroiter aux yeux de ses deux fils les douceurs de la vie américaine. Ils leur représentèrent les gages élevés, les journées courtes, les divertissements à foison et les plaisirs si bien que les parents, le cœur gonflé durent les laisser quitter la terre et la patrie.

Douze ans plus tard, ayant perdu sa vaillante épouse et n'ayant ni la capacité, ni le courage de cultiver sa terre, le vieillard dut la vendre à des étrangers et aller

rejoindre son fils aîné domicilié aux États-Unis... Suivant son désir celui-ci s'était trouvé un emploi payant et amassé un peu d'argent... mais pas de vertu... Au contact de compagnons avides, au sein de plaisirs malsains, sa foi s'était éteinte peu à peu et avec elle le sentiment du devoir. Il avait épousé une fille d'ouvrier, jolies mains saines, et le désaccord n'avait pas tardé à s'établir entre eux suscité par les petites jalousies et les reproches mérités qu'ils avaient l'un et l'autre à s'adresser.

C'est dans ce foyer affreusement triste que pénétra le vieillard pour se consoler, de nombreuses années de souffrances. Dérision! Sa vie n'en devint que plus sombre. Les pénibles scènes de ménage lui martelaient l'âme, et le soir quand son fils et sa bru s'en allaient à la recherche de quelques plaisirs futiles... que leurs fillettes, de prétentieuses coquettes de neuf et dix ans se racontaient les scènes vues au théâtre... commentant les pires bassesses dont leur imagination était farcie... le pauvre vieux s'en allait pleurer tout au fond de sa chambre, et pour ne plus voir, pour ne plus entendre, il allait à son aise le souvenir des heureux jours d'autrefois.

— Oh! soupirait-il, nous n'étions pas riches, mais nous nous aimions chez nous! Qu'elles étaient douces nos causeries au foyer jadis! Qu'elles étaient reposantes nos soirées en famille alors que nous parlions d'avenir avec une mutuelle confiance... alors que les petits venaient d'aller dormir dans leur lit douillet réchauffé leur prière, les mains jointes sur les genoux de leur mère. Oh! nous possédions alors le plus parfait bonheur... Ici, quel enfer...

Après plusieurs années de cette vie, un soir que la nostalgie le tenaillait plus fort, il résolut d'aller revoir avant de mourir la terre natale dont le souvenir le suivait toujours et le lendemain il partit le cœur battant d'émotion.

C'était tout ces souvenirs qui ressassaient le vieillard les yeux fixés sur les remous laiteux de l'étroit ruisseau quand sa tête enfin se releva. — Son regard fixa le firmament bleu chargé de vapeurs roses, la verte érablière, les prés onduleux puis la maison blanche. Après une minute d'hésitation il se leva et s'en fut vers la jolie demeure. Ce sont des étrangers, dit-il, je leur paraîtrai peut-être suspect, mais qu'importe je veux voir de plus près et résoudre l'inconnu quand au bord d'une allée fleurie un gros rosier se dresse et rigide le fit arrêter brusquement... De toutes les choses connues qui avaient frappé son regard aucune ne lui rappelait plus intensément les heureux ébats de son enfance que ce vieux rosier alors robuste et florissant, autour duquel il avait tant de fois, avec les roses duquel il avait si souvent façonné des bouquets pour orner des fenêtres... Un éclair soudain brilla dans ses yeux, il venait d'apercevoir à demi caché sous les branches sèches, une rose pourpre sur une tige frêle mais encore verte, dernier vestige de vie. Sans se précipiter des enfants, qui, un peu ébahis s'étaient approchés, il cueillit la fleur parfumée avec un sourire tremblant: "Oh! mon vieux dit-il, toi qui m'as vu naître, je t'aurai vu mourir!"

Puis, s'adressant aux bambins qui le regardaient surpris: "Mes enfants, sous ce beau ciel, comme vous, jadis j'ai été insouciantement heureux, comme vous j'ai grandi; la candeur et l'innocence plein l'âme dans le magnifique décor de la nature où l'on se sent plus près du Créateur. Oh! mes petits, quand vous serez grands, n'allez jamais quitter la paix tranquille des campagnes pour vous enfoncer dans les villes, vous risqueriez d'y perdre la foi et le bonheur car il n'y a plus de joie véritable quand la main de Dieu ne se lève plus sur nos têtes pour nous bénir."

— Et laissant là les enfants ébahis, il l'emporta loin de sa patrie, mais il n'était plus aussi mélancolique... sa main serrée, pleurant, de la rose du souvenir son âme était pleine de visions douces et il sentait que même aux heures grises, ses pensées resteraient bleues de l'azur du ciel de son pays.

YOLAINÉ.

"Les heures"

A "Gabrielle de Beauché", avec mon affection.

Il est des heures ensoleillées, où, ivres d'amour, de caresses, de parfums et de fleurs, nous sourions à la vie comme à un beau fruit savoureux... à l'avenir chargé de promesses.

Il est des heures bénies où grises, nous éprouvons parfois des frissons de bonheur... où, "l'étrémité" d'une main sur notre main, suffit à nous enchaîner à jamais...

Il est des heures roses, décisives s'il en fut jamais, où nous nous engageons à vie à celle d'un autre... où, chargés de promesses de "celui" que nous chérissons, nous regardons l'avenir avec confiance et quiétude... où nous nous donnons toute entière aux baisers caressants...

Il est des heures tendres, où nous goûtons les chants de l'amitié fidèle... où nous jouissons pleinement des charmes de l'illusion... où nous croyons éperdue-

ment au bonheur... où nous nous engageons à la paix de la conscience et du cœur... Pauvre d'abord, il était ensuite devenu une modeste aisance et ce fut le bonheur jusqu'à un jour où de riches amis américains de passage en leur contrée vinrent faire miroiter aux yeux de ses deux fils les douceurs de la vie américaine. Ils leur représentèrent les gages élevés, les journées courtes, les divertissements à foison et les plaisirs si bien que les parents, le cœur gonflé durent les laisser quitter la terre et la patrie.

Douze ans plus tard, ayant perdu sa vaillante épouse et n'ayant ni la capacité, ni le courage de cultiver sa terre, le vieillard dut la vendre à des étrangers et aller

grosses profondes et délicates, les félicités parfaites, qui passent quelquefois dans la vie comme une fleur fugitive, et qui fredonnent au courage défailant, la vigueur et l'optimisme.

Il est des heures lourdes, où l'on se repand en regrets superflus sur la jeunesse éteinte... sur les joies passées... se les voit revenir, on ne peut pas s'y procurer... des heures où l'on pleure vainement sur ce qui n'est plus...

Il est des heures inoubliables, qui emportent avec elles des êtres aimés... où la mort sans pitié frappe à notre porte... des heures où nous pleurons sur une fosse béante... sur une tombe glacée...

Il est des heures exquises, où nous goûtons les moments d'un instant, les grâces subtiles et les joies passagères qui font battre plus vite nos jeunes cœurs... des heures belles, qui font fleurir en nous des roses au parfum persistant, qui durent en dépit des années...

Il est des heures de rêve, consacrées au souvenir... heures uniquement roses et grises tout à la fois où nous nous redonnons tout ce qui n'est plus... où nous revivons le charme joyeux des premières amours...

Il est aussi des heures lumineuses, heures belles entre toutes, heures trop courtes que l'on voudrait voir durer toujours... des heures que l'on ne prend que par miettes afin d'en mieux jouir...

Les heures sont des messages de peines ou de joies, qu'elles soient noires ou roses elles composent quand même notre existence, alors, vivons-les sagement, afin que l'on ait d'elles aucun regret.

Plus tard, leur souvenir adoucira nos dernières années... et la dernière heure de la vie.

BENJAMINE.

Lac-aux-Sables, Nov. 1927.

COURRIER

A tous.—Grande-Sœur adresse ses vœux les meilleurs pour 1928. Que l'année nouvelle vous soit prodigue en bonheurs et succès!

Petite Sœur.—Je vous sais toujours très occupée et aurais garde de vous jeter la pierre parce que parfois il vous faut négliger votre correspondance; il me faudrait alors, en toute justice, consentir à me laisser lapider.—Je me rendrai quelque jour au désir que vous exprimez, mais dans le moment je ne possède pas de "réserve", il me faudra en faire réimprimer et j'ai tant à penser qu'il vous faudra être assez raisonnable pour attendre encore un peu, n'est-ce pas? Je sais que vous l'êtes beaucoup.—L'entreprise passée, dont vous me parlez, n'avait guère de chance de succès, il valait tout aussi bien la laisser dormir paisiblement. Regrettez-vous quelque chose?

Pierrot.—Tant mieux si vous êtes satisfait, je ne désire que le contentement de chacun. J'ai adressé votre lettre et vous assure de même empressement à venir pour vous rendre ce petit service.

Petite Déesse.—Vous pourriez certainement changer de pseudo quand vous le désirez, c'est votre droit de propriété.—Petit orphelin a déjà quelques correspondances, mais il vous accueilleraient bien sans doute. Vous pourriez lui écrire un petit billet.

Françoise V.—Je vous remercie de votre empressement à vous rendre au désir de l'une des nôtres.—Nous avons quatre Abeilles dans votre paroisse, mais savez-vous que cela ferait cinq si vous vous enregistriez des nôtres?

Gilberte aux yeux bleus.—Je n'ai eu le plaisir d'une brève apparition au Congrès de C. A. P., mais j'aurais beaucoup goûté à voir, pour vous enlever, ces délibérations m'intéressent beaucoup. Cécile aux grands yeux noirs a donc pu trouver le tour de vous écrire? La pauvre petite a subi un accident qui l'a fait souffrir et nous a laissés inquiets; par cette dernière année d'études c'est doublement regrettable.—J'aime à voir votre enthousiasme de débutante; cela me rappelle un temps lointain déjà, quoi! — le temps fois je par mais, cependant, je n'ai compté que par moi-même. Je vous aiderai à venir et vous vaudra de bons et purs souvenirs dans quelques années! — Oui, profitez de votre influence pour jeter la bonne semence dans les petites têtes de la génération de demain, en faire de véritables petits Canadiens français conscients de leur valeur et de leurs droits. Il y a tellement trop de têtes mal équilibrées et de volontés molles autour de nous! — Votre amitié m'est précieuse. Merci.

Bébé d'Amour.—Novembre est déjà loin, les belles fêtes hivernales nous illuminent gaiement, je suis certaine que, par conséquent votre mélancolie s'est enfuie bien loin et que votre cœur rit et chante.—Je vous aurais certes donné un baiser de fête si j'eusse été près de vous et les aurais accompagnés de bons vœux. Vous vous trouvez "vieilles", mais moi, je suis toujours jeune tout à porter les premiers jours; c'est étonnant... puis on s'y habitue et on n'y pense... que l'an suivant quand il faut de nouveau "s'habiller" d'un chiffre neuf! — Les romans ne sont pas tous méchants, au contraire, mais il ne faut pas abuser à votre âge de la lecture des meilleurs et d'en point lire de douteux. J'ai plus confiance aux romans publiés par la "Revue Moderne" qu'à ceux de l'autre revue que vous me mentionnez.—Ne vous illusionnez pas sur votre force, petite amie sensible et impressionnable, il n'est pas de personne avertie même qui puisse, sans danger, sans être imprégnée de quelque manière, lire un mauvais livre. Et puis comme le dit Guy de Maupassant: "Il n'y a pas de faiblesse plus grande que de se croire très fort!"

Odette aux yeux noirs.—Je fais votre envoi tel que demandé.

Princesse du Val d'Amour.—Chère petite, c'est triste d'être languissante, mais il ne faut pas vous décourager. Reposez-vous sans regrets, sans regarder autour de vous, prenez beaucoup d'air pur et d'exercice, soyez optimiste et tout cela reviendra.—Ne soyez pas inquiète à mon sujet, mes forces s'affaiblissent graduellement... et vos petits billets ne risquent pas d'être un jour sans écho.—J'ai appris, en effet la maladie de votre tante. Conseillez-lui d'être très très prudente et de consentir à devenir paresseuse; je connais très bien les tristesses résultantes de la fatigue et de la nécessité d'un repos complet, car ma mère a passé par la même épreuve il y a deux ans.—Il est fort probable en effet, qu'Algue d'or ne demeure pas loin de chez vous! — Vous êtes quatre Abeilles dans votre paroisse.

Fleur de Mai.—Les petites orphelines auraient tort de frapper en tremblant à

notre porte, car nous nous intéressons à elles tout particulièrement et leur faisons large part d'affection. Revenez donc aussi souvent que vous le désirerez, avec l'assurance d'être toujours fraternellement accueillies. — Le pseudo Fleur de Mai est retenu cependant. Voulez-vous en choisir un nouveau et me faire tenir vos noms et adresses?

Pighini.—On me dit que vous n'êtes guère de belle humeur contre cette pauvre Grande-Sœur qui vous aime bien toujours et se plaint de votre silence! Soyez assurée qu'il y a sûrement un an que je ne vous ai vue et que si votre cœur vous a dicté un charmant billet à mon adresse dont vous avez vainement attendu la réponse, c'est que le malheur l'a égaré et que j'en suis certaine, plus peiné que vous-même. — Revenez donc sans doute, le plus chaleureux accueil vous attend!

Hirondelle de Mer.—La poste me traite mal; pourquoi m'égayer autant de charmantes lettres! Croyez que ce vilain sort ne me fait pas vous oublier!—Nous n'avons pas de "bourdon" dans votre région, je regrette donc de ne pouvoir vous satisfaire.—Ne renvoyez pas cet élève de la classe, car mal n'est pas contagieux, à condition que vous lui recommandiez fortement — par mesure de prudence — de ne pas toucher ses compagnons et de ne pas toucher son mal non plus.—Amities.

Colombe.—Mon billet vous trouvera jouissant de vacances que je vous souhaite aussi heureuses que vous les désirez. Je comprends très bien la somme de travail que réclame votre tâche et ne garde bien de dédire de vilains doutes de vos petits retards. Ne laissez pas l'hiver vous envelopper de mélancolie; qu'il vous fasse grise mine, j'en conviens, mais votre jeunesse ne suffit-elle pas pour éteindre "l'âme dans la saison", comme dirait Jean Aicard. Je publie ce que vous me confiez. Mon amitié de toujours.

Yolaine.—Qu'il pleuve, qu'il grêle ou qu'il tempête, il y a toujours chez nous la douce lumière d'un foyer d'amitié et je vous sais gré de vous en être souvenue par ces jours lugubres... Vous étiez un assidue de l'A. P. Nous nous sommes donc vus en juin, j'ai eu l'honneur de vous voir, je suis fidèle depuis l'âge de 13 ans. Cette chère amie a fait preuve d'un rare courage et d'un dévouement admirable. Depuis plus de trois ans elle luttait contre le mal qui devait lui ravir le cher compagnon de sa vie... Nous ne savons pas toujours tout ce que cachent de tortures les cœurs qui nous sourient et se prodigent pour nous!

— Oh! admirez ceux qui souffrent sans se plaindre, ce sont les vrais souffrants, aux- quels Dieu donne la compensation d'une âme qui "un rien délaie et fait vibrer". Les poètes sont presque toujours de grandes âmes en effet, et s'ils savent si bien tout saisir des êtres et de la nature, c'est qu'ils sont eux-mêmes des incompris par la plupart.—Bonjour et revenez!

Jean de la Glébe.—La bonne nouvelle que vous m'apprenez! Comme vous devez être satisfaits et déchargés d'un grand poids! La justice vous devait cette revanche et avec vous j'en suis très heureuse. Puisse l'avenir vous épargner à jamais de ces cauchemars angoissants! — "Le cœur est une énigme", la femme seule peut le déchiffrer." me dites-vous en conclusion de certaines de vos déductions... Je vous remercie une fois de plus pour votre chaleur, votre courtoisie à notre égard, mais je crois que, si la femme a, par son intuition, plus de ces menus secrets, certaines énigmes du cœur et de l'âme, n'appartiennent qu'à Dieu. Je transmets à Solange ce que vous lui faites dire.

Solange.—Jean de la Glébe me prie de vous dire que des loisirs plus nombreux que ceux qu'il possédait lors de la dernière saison lui permettent d'étendre un peu le cercle de sa correspondance; il accepterait donc de correspondre avec vous, si vous voulez lui écrire un premier billet, mais ce dans un but amical et non dans un but sérieux. Vous comprendrez que ce jeune homme, qui est très sage, comprenne tout le caractère des correspondances à l'inconnu pour s'engager ou s'exposer, par le fait même, à un compromis de part et d'autre. C'est un aimable correspondant dont la littérature vous vaudra une agréable distraction à laquelle vous n'aurez rien à reprocher.

Fleur Sibirienne.—Je crois que vous avez fait erreur en croyant reconnaître l'écriture dont vous me parlez. Il n'y a l'autre des jeunes filles dont vous me parlez se cache sous ce voile; c'est une gentille nouvelle amie avec laquelle vous ne pourriez que sympathiser. Ma grande amitié.

Brigitte.—C'est charmant de vous voir aussi satisfaite et aussi heureuse au cercle. Soyez-le toujours, c'est notre souhait sincère. Vos correspondantes contribueront encore à vous attacher à nous, vous verrez. — Continuez d'être courageuse devant la vie et revenez-nous.

Rita de W.—Je vous remercie de savoir être patiente pour m'attendre, ce n'est pas que cela m'encourage à plus mal faire, mais cela m'aide certainement à faire mon travail avec moins de soucis. J'ai tellement à cœur que chacun soit satisfait! C'est heureux que votre correspondance vous soit une telle consolation. J'aime à ce que les membres de notre cercle soient unis entre eux! Sourire amical!

Princesse du Val d'Amour.—Je trouve votre deuxième lettre dans mon courrier. La mort fait de la triste besogne, chez les vôtres, et cette année vous sera mémorable. A votre famille va toute ma sympathie! — Heureusement que vous êtes de ceux qui savent se réjouir comme se consoler au foyer paternel. J'aimerais être avec vous, certes! — Il y a longtemps que je n'ai eu de nouvelles d'Algue d'or... je ne sais pourquoi elle ne vous a répondu, de même que Jeanne Française, qui est pourtant assidue...

C. Surprenant.—Merci de nous être ainsi attachée... A notre page vous êtes un encouragement autant qu'une distraction, j'espère que vous y serez longtemps fidèle. Si je vous ai fait un peu de bien, votre reconnaissance me touche infiniment; j'en suis si heureuse d'avoir plus de confiance sur votre destin afin que la vie vous devienne clémente. Je vous félicite grandement de savoir conserver votre beau courage et vous souhaite d'être toujours aussi forte et résignée. Espérez malgré tout, les plus vilaines saisons ne s'éternisent pas! Ce déplorable état de santé n'aura peut-être qu'une période, trop longue pour vous, mais ne pouvez-vous bien soigner, mais qui finira par prendre fin tout de même, votre résignation portera sûrement ses fruits.—Je vous remercie de vos bons souhaits; puissent-ils se réaliser! — J'ai adressé vos lettres.

Nicé de Mozart.—Nous publions certainement votre article. — Merci de son envoi et de votre bonne amitié.

GRANDE SOEUR.

Colombe.—Je vous m'enverrai les mots de la chanson "Le prisonnier". J'envierai en retour: "Un ange en exil". Ça fait peu aux oiseaux ou encore des coupons Purlitas.

A tout le personnel du Foyer, Amitiés de C. Surprenant.

Colombe.—Je vous m'enverrai les mots de la chanson "Le prisonnier". J'envierai en retour: "Un ange en exil". Ça fait peu aux oiseaux ou encore des coupons Purlitas.

A tout le personnel du Foyer, Amitiés de C. Surprenant.

Colombe.—Je vous m'enverrai les mots de la chanson "Le prisonnier". J'envierai en retour: "Un ange en exil". Ça fait peu aux oiseaux ou encore des coupons Purlitas.

LA BONNE CUISINE

Très bonne manière d'accommoder les épinards. Pour deux livres d'épinards: 1-4 de livre de beurre; deux œufs; une sauce béchamel faite avec du beurre, trois cuillères de farine, deux verres de lait, deux cuillères de fromage râpé.

Eplucher les épinards, les laver à grande eau, les faire cuire à l'eau bouillante salée, pendant une demi-heure, les égoutter, les presser entre les mains pour en faire sortir toute l'eau, les passer avec un pilon de bois à travers un tamis métallique; recueillir la purée dans un saladier.

Préparer la sauce béchamel avec les ingrédients énumérés plus haut; joindre aux épinards quelques cuillères de cette sauce, jusqu'à consistance de bouillie épaisse... Cassez les œufs, mettez les jaunes dans la purée d'épinards, battez les blancs en neige ferme, les ajouter au mélange. Beurrer à froid un moule à flan, le saupoudrer de chapelure blonde, y verser la préparation, faire cuire au bain-marie pendant une heure. Démouler à chaud en renversant le pain d'épinards sur un plat creux; le recouvrir avec la sauce béchamel.

POMMES A LA CONDE

Très bon entremets, très facile à préparer.

1-2 livre de riz; une pinte de lait; un zeste de citron; deux œufs; 1-2 livre de sucre en poudre; 2 livres de pommes reinettes.

Faire bouillir le lait, quand il bout, y mettre à cuire le riz. Quand ce dernier a absorbé tout le lait, sucrer, ajouter le zeste de citron râpé, la moitié du sucre en poudre et les deux œufs entiers. Remettre la casserole sur un feu très doux et tourner le mélange avec une cuillère de bois jusqu'à ce que les œufs en cuisant aient épaissi le riz. Beurrer à froid un moule à gâteau, y verser le riz, laisser refroidir.

D'autre part, préparer avec les pommes, le reste du sucre et la pulpe du citron, une compote un peu épaisse, la laisser cuire jusqu'à ce que le fruit devienne transparent.

Au moment de servir, démouler la couronne de riz sur un plat rond, disposer au milieu la compote de pommes, orner le riz avec des cerises confites, du glaçage avec de la marmelade d'abricots chauffée et allongée avec un léger sirop de sucre.

On peut, si l'on veut, servir en même temps que l'entremets une crème blanche parfumée au citron.

POTAGE RICHELIEU

Jolie manière de servir le bouillabaisse de premier jour de pot-au-feu. Délayer deux cuillères de farine avec une chopine de bouillon tiède et bien dégraissé; faire bouillir une pinte délayée, laisser cuire pendant vingt minutes. D'autre part, délayer au fond de la souprière deux jaunes d'œufs avec quelques cuillères de crème fraîche ou simplement de lait, jeter sur la liaison le potage bouillant, couper en menus morceaux quelques carottes du pot-au-feu, les joindre au potage. Servir avec de minces tranches de pain rissolées au four, et, si l'on veut, un peu de fromage râpé.

LA BONNE CUISINE

CE QU'ON FAIT AVEC LES VIEUX JOURNAUX

Quand les journaux ont été lus, il ne faut ni les jeter ni croire qu'ils ne sont plus bons à rien. On trouve dans chaque ménage de nombreux emplois pour eux.

1o Trempez dans l'eau froide, ils nettoient parfaitement les vitres;

2o Roulez en boule, un morceau de journal nettoie fort bien les casseroles et le plus gros de ce qui est laissé dans les assiettes sales, si bien que l'eau de vaisselle reste plus propre et les torchons aussi;

3o En hiver, quelques journaux percés de petits trous et mis sur la couverture du lit assurent une excellente et durable chaleur. De même des semelles de journaux mises dans les chaussures conservent les pieds chauds;

PRESERVATION DU BOIS CONTRE L'HUMIDITE

La peinture à l'huile dont on couvre ordinairement le bois, dans le but de le préserver de l'humidité, n'est pas un moyen de protection suffisant. On en peut obtenir un beaucoup plus efficace en faisant précéder la couche de couleur à l'huile que l'on veut donner au bois par une ou plusieurs couches de vernis à l'huile de lin chaude et sans aucun mélange, et en faisant sécher; il est bon aussi, lorsque la nature des objets le permet, de les plonger dans ce même vernis et de les y abandonner pendant assez longtemps. Le bois ainsi traité acquiert une grande résistance contre l'humidité et dure beaucoup plus longtemps que si on le peint simplement à l'huile.

Le procédé qu'on vient d'indiquer exige un séchage plus long, mais est inconvénient est racheté par les bons résultats qu'il fournit et qu'on ne saurait obtenir avec de la couleur seule.

ENTRE AMIS

Margot. La "lune" me fascine... et mes ailes plumeuses d'expérience, n'osent y prendre leur essor... tellement elle semble lointaine! Pourquoi pas, Margot et Jean C. Rien, dans leurs prochaine envolée lunaire ne tendraient pas la main à Colombe? Mon amitié et mes souvenirs en attendant.

Bébé Rose. Votre amitié ne me laisse pas insensible, bébé calin que mon affection veut bercer.

Marquis de Carabas. Votre nom me fait songer à mes contes de fées où prétendait leur essor... tellement elle semble lointaine! Pourquoi pas, Margot et Jean C. Rien, dans leurs prochaine envolée lunaire ne tendraient pas la main à Colombe? Mon amitié et mes souvenirs en attendant.

En passant, Colombe salue affectueusement ses correspondantes gentilles, et Chardon Sec, dont l'irruption lui a bien fait plaisir, Anne Confiante, Harpe Eolienne, Louis-Georges.

Aux Abeilles. Qui de vous m'enverra les mots de la chanson "Le prisonnier". J'envierai en retour: "Un ange en exil". Ça fait peu aux oiseaux ou encore des coupons Purlitas.

A tout le personnel du Foyer, Amitiés de C. Surprenant.



LA POUDRE A PATE MAGIQUE
se vend de beaucoup plus que toutes les autres marques réunies.

FABRIQUEE EN CANADA
NE CONTIENT PAS D'ALUM
LA CIE. E. WILGETT LITEE.
MONTREAL QUEBEC

Valderez. Mais où êtes-vous donc?
Brigitte. Depuis longtemps j'attends de vos nouvelles. Que faites-vous de bon? Aux Sœurs. Sourire et bonjour amical. Et, qui vient me voir?

Aux Frères. Vous, je crois que vous avez perdu un peu de gaieté! Qu'est-il donc arrivé?

Princesse du Val d'Amour.

M. Bennett prêche

l'amour du Canada

L'honorable M. R. B. Bennett, le nouveau chef conservateur du Canada, a prononcé son premier discours à Toronto, depuis la convention de Winnipeg, au banquet annuel de l'Association des voyageurs de commerce du Canada. Evitant de traiter aucune question politique, il a donné un aperçu de sa politique future, mais prêche une leçon d'idéal et de canadienisme. Il a recommandé à ses auditeurs de parcourir le pays et d'enseigner l'amour du Canada, la confiance dans ses destinées et le rôle que chaque Canadien doit jouer pour faire de son pays la plus grande nation du monde.

M. Bennett parla en réponse à la santé du Canada proposée par l'honorable M. G. Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario. M. Ferguson déclara qu'il avait voyagé plus que n'importe quel voyageur présent par des routes de toutes sortes. L'Association en convint évidemment, car à la fin de son discours, elle l'applaudit comme membre associé.

"Le plus grand problème du Canada aujourd'hui", dit M. Ferguson, est celui des distances. Si nous devons accepter la décision du tribunal des taxes de fret, nous devons chercher ailleurs une solution à ce problème. Nous devons augmenter le tonnage que transportent nos chemins de fer en augmentant notre population et par le fait même notre production."

Pretenant la parole à son tour, l'hon. M. Bennett fit le pagnéyrique du Canada, de sa prospérité actuelle, de ses grandes ressources et de la richesse qui l'attend, ainsi que de son héritage comme membre de l'Empire britannique. "Peu de Canadiens, dit-il, réalisent, je crois, quelle merveilleuse chose c'est que d'être un Canadien, ou quel privilège de bonheur et de liberté ils possèdent en étant citoyens d'un pays comme le nôtre."

"Les possibilités de notre pays ont à peine été effleurées. Ceux qui vivent aujourd'hui sont nés un demi-siècle trop tôt pour voir notre pays tel qu'il doit devenir. Si nous sommes sincères envers nous-mêmes et envers nos ancêtres, nous devons développer les ressources de notre pays non pas tant pour nous que pour les générations futures. "Cet immense territoire nous a été acquis par le sang et le trésor du peuple britannique. Il nous a été donné gratuitement, comme étant le plus grand héritage laissé sur le continent nord-américain. Un jour, les hommes de demain nous réclameront cet héritage qui nous a été laissé par ceux qui nous ont précédés."

M. Bennett ajouta que le grand problème du Canada, aujourd'hui, est celui de la population. "Si nous ne développons pas nos ressources à la limite possible, dit-il, afin de procurer du travail à nos gens, nous n'aurons pas la population dont nous avons besoin."

Effleurant seulement la politique, M. Bennett déclara que les idées de son parti peuvent se résumer dans la phrase de Tennyson: "Celui-là est un bon conservateur qui élague les mauvaises branches". "Certaines politiques ne doivent plus être conservées, lorsqu'elles ont cessé de servir", dit M. Bennett.

Parlant de son récent voyage en Angleterre, M. Bennett fit allusion à

MALADES DESPERES

REPRENEZ COURAGE !

La merveilleuse méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous sauvera.

Les vingt traitements de l'abbé HAMON, comprenant: Diabète, Albumine, Prostate, Rhumatisme, Anémie, Vertige, Sciatique, Névralgie, Coqueluche, Maladies des Femmes, Vers Intestinaux, Diarrhées, Obésité, Parasitisme, Artériosclérose, Boutons, Eczéma, Varices, Hémorroïdes, Hémorragies, Bronchite, Asthme, Tuberculose, Cœur, Reins, Foie, Constipation, Ulcères de l'estomac, Ulcères Varyeux, Eczéma, etc., etc., et toutes maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN REGIME RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative très intéressante, française ou anglaise, envoyée gratuitement et franco, sur demande. Adresser à:

Laboratoires Botaniques & Marins

430, rue Ste-Hélène

MONTREAL, QUE.

Agents demandés dans chaque comté du pays

Des prix honnêtes!

Voulez-vous cultivateurs recevoir ce qui vous est dû pour

Veaux et Agneaux

Porcs frais

Volaille vivante et abattue

Expédiez chez

POIRIER - SOUCY

marchands à commissions

TÉL. MAIN 2643

187-189 St-Paul Est. - Montréal.

Faites-nous un envoi comme essai et vous verrez que ça paie.

Demandez nos listes de prix.

Nous vendons aussi les farines, graines et engrais.

Des prix honnêtes!

Voulez-vous cultivateurs recevoir ce qui vous est dû pour

Veaux et Agneaux

Porcs frais

Volaille vivante et abattue

Expédiez chez

POIRIER - SOUCY

marchands à commissions

TÉL. MAIN 2643

187-189 St-Paul Est. - Montréal.

Faites-nous un envoi comme essai et vous verrez que ça paie.

Demandez nos listes de prix.

Nous vendons aussi les farines, graines et engrais.

l'héroïque effort du peuple britannique qui lutte contre d'énormes obstacles pour maintenir sa vie économique

"Tout l'avenir de notre pays repose dans le maintien des relations avec l'Empire, dit-il. Pour ma part, je n'ai pas d'excuse à offrir parce que je crois que le progrès de ce Dominion est intimement lié à l'Empire. Le premier devoir de tout gouvernement canadien, je crois, est de grouper le peuple en un tout harmonieux, le second est de s'écarter des alliances étrangères et des traités concernant nos ressources naturelles, et le troisième, de maintenir la position du Canada dans l'Empire."

Les électeurs de Ste-Marie protestent

Les électeurs de Sainte-Marie protestent contre la décision du gouvernement de ne pas tenir, selon la déclaration du premier ministre, d'élection partielle dans ce comté, avant la fin de la prochaine session. Pour connaître le sentiment général, l'Association conservatrice a décidé de convoquer une assemblée de tous les électeurs de la circonscription.

Ils ont tenu, jeudi dernier, une assemblée à laquelle MM. Edouard Masson, avocat, celui qui a obtenu pour son client, M. Hector Dupuis, l'annulation de l'élection de M. Joseph Gauthier, dans Sainte-Marie, et M. Camille Houde, ancien député du comté, ont porté la parole.

M. Masson reproche à M. Taschereau d'avoir annoncé qu'il n'y aurait pas d'élection partielle dans Sainte-Marie avant la fin de la prochaine session. Il considère que c'est une question qui relève du greffier de la Chambre. M. L.-P. Geoffroy, celui-ci n'est pas un employé du gouvernement mais de l'Assemblée législative et il doit être libre de l'influence partisane. La déclaration du premier ministre est un empiètement sur ses prérogatives et une attaque contre son indépendance.

M. Masson considère que si le premier ministre, en tant que procureur général, mettrait autant d'ardeur à réprimer le crime dans la province qu'il en met à interpréter incorrectement un certain article de la loi des élections contestées, en aurait moins raison de se plaindre de la mauvaise administration de la justice dans la province.

M. Masson ne peut admettre, comme le prétend le premier ministre, la similitude du cas de l'élection de Sainte-Marie et de l'élection du comté de Québec. M. Aurèle Leclerc, élu dans le comté de Québec et dont l'élection était contestée, fut nommé registrateur de Québec au cours du procès. Par le fait même, il perdait son siège de député et la question de l'élection de son remplaçant était alors du ressort du gouvernement.

M. Camille Houde, député conservateur de Sainte-Marie, de 1923 à 1927, défait aux dernières élections alors que son adversaire, de son aveu même, mais, dit-il, hors de sa connaissance, fut élu par des manoeuvres frauduleuses de certains individus, ne comprend pas que M. Taschereau n'accepte pas de tenir une nouvelle élection au plus tôt. Il ne devrait pas tant craindre l'opposition puisqu'il n'y a que dix conservateurs en Chambre. La prochaine session est très importante pour les électeurs de Sainte-Marie puisqu'on y étudiera les nouveaux amendements à la loi des élections de Sainte-Marie est certainement la plus ouverte de la province. M. Houde doute que M. Taschereau puisse faire accepter son interprétation de la loi des élections contestées par les mêmes avocats qui l'avaient conseillé lors de la présentation de la motion au sujet du Laurier-Palace.

M. Houde doute que M. Taschereau puisse faire accepter son interprétation de la loi des élections contestées par les mêmes avocats qui l'avaient conseillé lors de la présentation de la motion au sujet du Laurier-Palace.

Nouveaux Cercles

(Suite à la page 2)

culture doivent à M. le curé Houde, et, occasionnellement, nous l'en remercions de tout cœur. L'assemblée eut lieu le 28 août et le bureau de direction fut formé immédiatement. M. Godfrey Bourque en est le président, M. Octave Carrier, le vice-président, et MM. Archéas Veilleux, Absalon Grenier, Benjamin Lachance, Joseph Bourque et André Bourque, directeurs.

Monsieur le curé J.-D. Houde est l'aumônier et M. François Poulin, le secrétaire du cercle; 57 cultivateurs en font partie.

CERCLE DE SAINT-ZACHARIE, BEAUCE

Il date du 11 septembre dernier. L'assemblée était annoncée d'avance, mais le matin, une pluie torrentielle avait mis les chemins presque impraticables; aucun autre moyen de se rendre excepté en automobile, la distance entre St-Georges et St-Zacharie étant de plus de 20 milles, mais MM. Dutil et Roy avaient promis d'être à St-Zacharie et à l'heure fixée ils étaient là. On nous dit ensuite qu'il n'y a pas eu de dévouements pour l'Union! L'assemblée annoncée par M. le curé J.-L. Hébert, qui encouragea fortement ses paroissiens à faire partie de l'Union Catholique des Cultivateurs, fut un succès.

Les cultivateurs s'inscrivirent au nombre de 52 et choisirent le bureau de direction suivant pour présider aux destinées de leur cercle. M. David Allen fut élu président, M. Honoré Larivière, vice-président, MM. Thomas Gagné, Eusèbe Lebel, Thomas Parent, Léonidas Morin, Elzéar Drouin, directeurs.

L'aumônier du cercle est M. l'abbé J.-L. Hébert, curé et le secrétaire, M. Joseph Allaire, fils.

A tous ces nouveaux cercles, l'assurance de l'entière collaboration du bureau central de l'Union dans tous leurs travaux et bon succès! (La Terre de Chez Nous.)

Résultats de l'inspection des pommes de terre pour les quatre dernières années

Très peu de récoltes sont atteintes par autant de maladies que la pomme de terre. Quelques-unes de ces maladies sont reconnaissables seulement à la surface ou à l'intérieur du tubercule. D'autres ne peuvent être distinguées que durant la période de végétation, telles que la "mosaïque" et l'enroulement des feuilles. Les tubercules provenant de ces plantes ne montrent aucun signe de la maladie, mais le printemps suivant, ces tubercules produisent des plantes malades qui transmettront la maladie aux plantes saines. Une inspection minutieuse des plantes durant la période de végétation est essentielle pour découvrir la présence de ces deux maladies, l'arrachage des plantes malades et l'isolement des champs sains sont les seuls moyens de contrôle les plus efficaces. Afin de venir en aide à ceux qui désirent produire de la semence de pommes de terre pratiquement exempte de maladies, la Division de la Botanique a inauguré un système d'inspection et de certification dont voici les résultats pour les quatre dernières années:

No de demandes	No champs inspectés	No acres inspectés	No champs acceptés	No acres acceptés	Pourc. de champs acceptés	Pourc. d'acres acceptés
173	530	1250.75	172	531.75	32.45	26.04

CHAMPS REJETES POUR LES RAISONS SUIVANTES:		
Jambe noire	29 champs	Mauvaise culture, manque de vigueur et endommagés par les insectes
Mosaïque	242 "	"
Enroulement des feuilles	16 "	Champs trop rapprochés des maladies
Présence de variétés étrangères	44 "	"
Nombre total rejetés	358 champs	Nombre total rejetés 969 acres

No de demandes	No champs inspectés	No acres inspectés	No champs acceptés	No acres acceptés	Pourc. de champs acceptés	Pourc. d'acres acceptés
154	253	560.7	97	191.2	38.5	33.9

CHAMPS REJETES POUR LES RAISONS SUIVANTES:		
Jambe noire	28 champs	Variétés étrangères
Mosaïque	36 "	Trop rapprochés
Enroulement des feuilles	4 "	Mauvaise culture, insectes, etc.
Nombre total rejetés	158 champs	Nombre total rejetés 369.5 acres

No de demandes	No champs inspectés	No acres inspectés	No champs acceptés	No acres acceptés	Pourc. de champs acceptés	Pourc. d'acres acceptés
125	184	338.5	107	182.2	38.2	33.6

CHAMPS REJETES POUR LES RAISONS SUIVANTES:		
Jambe noire	6 champs	Trop rapprochés des maladies
Mosaïque	48 "	Manque de vigueur, insectes, etc.
Enroulement des feuilles	4 "	"
Nombre total rejetés	77 champs	Nombre total rejetés 157.3 acres

No de demandes	No champs inspectés	No acres inspectés	No champs acceptés	No acres acceptés	Pourc. de champs acceptés	Pourc. d'acres acceptés
319	338	590.68	261	281.6	65.6	63.2

CHAMPS REJETES POUR LES RAISONS SUIVANTES:		
Jambe noire	19 champs	Nombre total rejetés 137 champs
Enroulement des feuilles	47 "	Manque de vigueur, mauvaise culture, uniformité, insectes, etc.
Trop rapprochés	40 "	"
Brûlure tardive ou mildiou	16 "	"
Nombre total rejetés	202.40 acres	Présence de variétés étrangères 9 "

Si l'on compare le pourcentage de champs et d'acres acceptés en 1924 à celui de 1927, l'on constate une augmentation moyenne de près de 35 p.c. Cette augmentation est d'autant plus élevée que notre type d'inspection en 1924, en comparaison avec celui de 1927, est de moitié moins élevé, c'est-à-dire qu'en 1924, l'on acceptait à l'inspection un champ contenant 2 p.c. de mosaïque et qu'en 1927 l'on acceptait que les champs contenant 1 p.c. et moins de mosaïque. C'est donc dire que nous avons fait un grand pas vers le progrès en réduisant, dans une certaine mesure, le pourcentage des maladies de pommes de terre et en maintenant la bonne réputation de la semence certifiée.

Vous avez sans doute remarqué qu'un grand nombre de champs ont été rejetés parce qu'ils étaient trop rapprochés de champs contenant un pourcentage assez élevé de mosaïque ou d'enroulement des feuilles. Nos règlements exigent de ceux qui désirent produire de la semence certifiée de planter les champs de pommes de terre à une distance de 200 pieds au moins de tout autre champ de pommes de terre dont la provenance de la semence est inconnue. Nous exigeons cette distance afin d'empêcher les insectes suceurs (puccerons) de transmettre les maladies à virus d'un champ malade à un champ sain.

Les champs rejetés pour les variétés étrangères sont pour les raisons suivantes: Supposons qu'un producteur cultive de la variété Montagne Verte et qu'à l'inspection en champ nous trouvons, soit de la

Maladies	% alloué en 1924	% alloué en 1925	% alloué en 1926	% alloué en 1927
Jambe noire	2%	3%	4%	1%
Enroulement des feuilles	2%	2%	2%	1%
Mosaïque	2%	2%	2%	2%
Pucierons	2%	2%	4%	2%
Variétés étrangères	2%	1%	1%	1%
Non lésées (manquées)			2%	2%

En 1924 et 1925. Un champ contenant un total de plus de 6 p.c. de toutes les maladies ne pouvait être accepté à l'inspection.

En 1926. Le total de 6 p.c. ne devait être dépassé à la première inspection, et dans aucun cas un total de plus de 3 p.c. devait être alloué à la deuxième inspection.

En 1927. Les champs pour passer à la première inspection ne devaient pas contenir un total de plus de 6 p.c. de maladies, et dans aucun cas un total de plus de 3 p.c. devait être alloué à la deuxième inspection.

Après avoir fait plusieurs expériences sur la maladie de la mosaïque et l'enroulement des feuilles, nous avons constaté que ces deux maladies se propageaient très rapidement et qu'une seule inspection en champ n'était pas suffisante pour empêcher ces maladies de se propager, et surtout, le but principal était de conserver la bonne réputation de la semence certifiée de pommes de terre. Nous avons, au printemps de 1926, modifié quelque peu notre type d'inspection en champ, c'est-à-dire que nous avons décidé de faire deux inspections au cours

Maladies	% alloué en 1924	% alloué en 1925	% alloué en 1926	% alloué en 1927
Pucierons Bactérienne (Jambe noire)	2%	2%	1%	1%
Brûlure tardive ou mildiou, pucierons	3%	3%	1%	1%
Gale commune, rhizoctonie, sévère	5%	5%	5%	5%
Gale commune, rhizoctonie, légère	1%	1%	1%	1%
Gale poudreuse	1%	1%	1%	1%
Marbrure, flétrissure, décoloration interne, autres que les caractères de la variété			5%	5%
Variétés étrangères	2%	2%	1%	1%

En 1924 et 1925. Dans aucun cas un total de plus de 6 p.c. de toutes les maladies ne devait être alloué. Pas un seul tubercule endommagé par la gale n'était alloué. Pas plus de 5 p.c. en poids des tubercules devaient être au-dessous de trois onces, et au-dessous de douze onces.

En 1926. Dans aucun cas un total de plus de 8 p.c. de toutes les maladies ne devait être alloué. Pas plus de 2 p.c. des tubercules devaient être sévèrement endommagés, brûlés par le soleil, non identiques à la variété. Pas un seul tubercule endommagé par la gale n'était alloué.

En 1927. Pourvu que dans aucun cas un total de plus de 7 p.c. ne soit alloué, excepté dans les cas d'une attaque légère de rhizoctonie et de gale. Pas plus que 2 p.c. des tubercules soient mal formés, non identiques à la variété, endommagés par les insectes, meurtris, brûlés par le soleil, etc. Que pas un seul tubercule endommagé par la gale et d'une autre variété soit alloué. Pas plus que 5 p.c. en poids des tubercules soient au-dessous de trois onces et au-dessus de douze onces. Après cette inspection, si les tubercules sont trouvés conformes à no-

tre type étalon, ils peuvent être vendus comme semence certifiée Extra No 1, "à la seule condition" que chaque sac ou contenu porte une étiquette de certification officielle du Département.

Si l'on compare le type étalon d'inspection des tubercules de 1924 à celui de 1927, l'on remarque que le pourcentage de la jambe noire est réduit de 2 p.c. à 1-2 p.c., celui de la brûlure tardive, échaudage ou mildiou de 3 p.c. à 1 p.c., et celui des variétés étrangères de 2 p.c. à rien. Avec un type étalon aussi sévère, nous avons tout de même, cette année, accepté à la certification près de 30,000 minots de pommes de terre. Je tiens à remercier les différents départements d'Agriculture pour la bonne coopération, le travail sérieux de nos inspecteurs locaux, et tous ceux qui, de près ou de loin, méritent une large part des succès obtenus dans ce travail.

Pour que l'Union vive

On pouvait lire, la semaine dernière, dans *La Terre de Chez-Nous* sous la signature de M. Laurent Barré, l'article suivant:

L'U.C.C. existe, c'est un fait. Ce qui est aussi un fait indéniable, aussi évident, c'est que cette organisation encore toute jeune, a fait un travail considérable.

Elle est appelée à jouer à l'avenir un rôle encore plus considérable et plus utile; cela à trois conditions essentielles:

Premièrement, qu'elle vive, deuxièmement, qu'elle reste sous le contrôle de l'élément agricole, et troisièmement, qu'elle garde son caractère catholique.

J'insistai aujourd'hui sur les deux premières conditions: *Vivre et rester essentiellement agricole*. Nous, cultivateurs, avons certains défauts qu'il n'est peut-être pas mauvais de signaler et de combattre.

L'un de ces défauts, c'est que nous sommes prêts à ouvrir nos portes et nos bras à n'importe quel moment que l'individu a du toupet.

Or, je pourrais citer plus d'une belle et bonne organisation agricole, détournée de sa voie, parce que tombée entre les mains, on pourrait peut-être dire entre les pattes, des gens n'ayant absolument rien de l'esprit et des intérêts des cultivateurs.

Nos statuts sont clairs sous ce rapport: "Sont admis dans l'Union les agriculteurs praticiens et techniciens et les aumôniers."

Sans doute, c'est parfois se priver des services de bons amis de l'agriculture, bien qu'un non-cultivateur puisse aider efficacement à l'Union sans en être membre.

Mais la première condition pour que l'U.C.C. poursuive son travail de progrès c'est qu'elle vive. Pour vivre, il lui faut non seulement des congrès brillants, des chefs dignes de confiance et de respect, des principes de justice et de liberté. Il lui faut encore des ressources matérielles.

Notre président général l'a dit, notre secrétaire l'avait publiquement constaté, le petit pécule, amassé pendant les deux premières années, a diminué en face des conditions et, des obligations nouvelles.

A sa naissance, l'Union n'avait rien en fait d'argent; mais au *Bulletin des Agriculteurs*, elle recevait l'hospitalité gratuite, les services gratuits d'un secrétaire, qui pour vivre faisait autre chose. Cette première année, la propagande nécessaire n'a presque rien coûté.

On doit se rappeler qu'à la fin de la première année, les membres présents à l'assemblée, surgravaient qu'on prenne les quelques cents piastres en caisse, pour en faire un cadeau au secrétaire et au président d'alors.

Pourquoi avons-nous refusé les quelques cents piastres qui alors

auraient pu être bien utiles à nos finances respectives?

Nous voulions que l'Union vive, et nous avions l'expérience personnelle des inconvénients d'une caisse vide.

L'U.C.C. a continué à vivre et à grandir, son pécule s'est accru. Un peu partout nous avons rencontré des dévouements.

Je me rappelle un cultivateur qui me donna l'hospitalité et me vitra pendant trois jours; il n'était pas riche. Sa femme travaillait ferme pour élever et habiller ses nombreux enfants, en plus, elle travaillait dehors pour sauver le salaire d'un engagé; la maison était petite, les peuples pauvres et plus modestes; un seul ornement dans cette chaumière, une propriété extrême.

Pension et vitrage pendant trois jours auraient été chargés à vingt piastres, qu'il n'aurait eu rien d'exagéré.

Ce fut un simple merci, le cultivateur me disant: *Ce que j'ai fait c'est pour avoir une Union à nous, autres.*

Il était trop pauvre pour engager un homme, trop pauvre pour bâtir une maison, trop pauvre pour acheter des meubles, qui auraient orné sa chaumière et lui auraient plu à sa femme, mais il avait le moyen de faire du dévouement pour une œuvre sociale! Ce cas n'est pas unique.

Que ceux dont l'égoïsme ne peut comprendre le dévouement ne disent jamais devant moi qu'il n'y en a pas eu.

Tout cela ne doit pas être perdu. Je n'insiste pas sur les causes qui ont amené l'état de chose 1926-27. A quoi bon rériminer?

Ce que le *Bulletin* a fait pour l'Union, il ne peut plus le faire. Ce que j'ai fait moi-même, je ne pourrais le répéter, même si mes moyens et ma santé me le permettaient.

Mais l'Union doit vivre pour le bien et l'avantage des cultivateurs, alors aux cultivateurs d'en assurer la survivance.

Les contributions auraient dû être portées à une piastre dès cette année. Pour cela, il aurait fallu faire un amendement aux statuts. Cela n'a pas été fait. Pourtant rien n'empêche les cercles locaux de tendre la main à leurs membres, et avant les statuts amendés, de leur demander la contribution à une piastre.

Reste la question d'un journal. Je crois à un organe de l'U.C.C. Mais je ne crois pas à un journal subitement grand, à des rédacteurs compétents du jour au lendemain.

Je ne crois pas à des gens obligés de recevoir ce journal.

Je ne crois pas non plus à la possibilité d'existence d'un journal de plus, alors que ceux qui existent éprouvent plus que de la misère à vivre.

Assurer d'abord la survivance de l'U.C.C., voici le problème de l'heure. Puis donner naissance à un journal né petit et qui grandirait. Ou bien ce qui serait encore mieux se servir des journaux, du matériel existant.

Cultivateurs, j'ai déjà fait un appel à votre bonne volonté, j'étais un chef alors. Aujourd'hui, je ne suis qu'un soldat désireux de servir comme simple soldat.

C'est donc votre frère qui vous prie: L'Union a besoin de vous et nous avons besoin d'elle. Donc pensons-y et à l'oeuvre.

L'immigration au Canada

Ottawa, 27. — L'immigration au Canada au cours du mois de novembre a été de 5,904 dont 1,816 sujets britanniques, 1,739 Américains, ce qui laisse 2,349 pour les immigrants venant d'autres pays. C'est ce qui ressort d'un rapport du ministère de la colonisation et de l'immigration. En novembre 1926, les chiffres étaient comme suit: sujets britanniques 2,471; Américains 1,311; autres 3,939.

Pendant les huit premiers mois de l'année fiscale, le total de l'immigration a été de 124,362 contre 108,620 pendant la même période l'an dernier, soit une augmentation de 14 pour cent.

Le nombre des Canadiens qui sont revenus des Etats-Unis pour demeurer au Canada a été de 2,478 en novembre et de 31,342 pendant les huit mois.

PAIN DE POISSON

Plat de résistance — Une livre de poisson, trois oeufs entiers, quelques cuillerées de beurre, pain trempé dans du lait, sel, poivre, muscade; trois cuillerées de farine; un verre de lait; persil haché menu; une sauce tomate.

Laver le poisson, le faire cuire pendant 10 minutes dans un court-bouillon que l'on aura préparé en faisant bouillir pendant une demi-heure dans une petite poissonnière contenant un litre d'eau bouillante salée, un oignon piqué d'un clou de girofle, thym, laurier, persil, une carotte coupée en rondelles et deux cuillerées de vinaigre. Retirer le poisson de la cuisson, enlever les peaux et arêtes, piler la chair avec un pilon, préparer avec du beurre, les trois cuillerées de farine et le verre de lait, une sauce béchamel épaisse, la laisser cuire pendant dix minutes, la verser sur la chair du poisson, laisser refroidir. Faire tremper une poignée de mie de pain rassis dans du lait tiède, l'ajouter au poisson et à la sauce ainsi qu'une forte cuillerée de persil haché menu, du sel, du poivre, de la muscade râpée. Casser les oeufs, mettre les jaunes dans la terrine où se fait la préparation; bien mélanger le tout, battre les blancs en neige ferme et les incorporer au mélange en coupant la pâte et non en tournant afin de ne pas défigurer les blancs d'oeufs.

Beurrer un moule à flan, y verser la préparation, faire cuire au bain-marie dans le four pendant une heure.

Pour servir, renverser le pain au milieu d'un plat creux et le masquer avec une sauce tomate.

CREME RUSSE

Très bon entremets, dont la préparation doit se faire au moment de se mettre à table.

Pour six oeufs: Six cuillerées de sucre en poudre; deux verres à liqueur de kirsch.

Casser les oeufs, séparer les blancs des jaunes, mettre ces derniers dans une petite terrine, leur ajouter le sucre, le kirsch, et travailler énergiquement les oeufs et le sucre avec une spatule en bois jusqu'à ce que le mélange soit devenu presque blanc.

A ce moment, battre les blancs en neige très ferme, les incorporer aux oeufs battus en coupant la pâte avec la spatule de bois, verser les deux petits verres de kirsch, achever le mélange en battant avec le fouet.

Verser la préparation dans un bol de cristal et poser, si possible, sur la glace.

Servir avec des biscuits à la cuillère ou des gaufres à glaces.

Cultivateurs, faites de l'argent sur vos terres incultes

Renards Argentés Beetz Ltd.

Les meilleurs sur le marché, ils ont une réputation mondiale. Soigner les planchers en ont élevé, 34 années d'expérience. A vendre couples de renards noirs argentés parfaits pour tout rapport. Tous sont enregistrés au "Canadian National Live Stock Record" à Ottawa. N'achetez que des renards de toute première qualité, ils vous coûteront moins cher que des renards médiocres que l'on offre beaucoup sur le marché à de bas prix.

Nos prix défient toute concurrence vu la qualité de nos sujets. De plus nous tenons nos clients au courant des soins et nourriture à donner, pendant une année entière ce qui est un sage de réussite certain pour eux puisqu'ils profitent alors de nos 34 années